

JOURNAL SFPQ

HIVER 2014



page 19

NÉGO 2015

TABLE DES MATIÈRES

- 3 Mettre la table pour l'austérité
- 4 PSST : Moi, j'y pense tout le temps
- 5 Politiquement, je rêve à...
- 6 Mon SFPQ en ligne
- 7 Face à la musique
- 8 Le SFPQ au Forum social des peuples
- 10 La retraite vue par les jeunes
- 12 Crise dans les régimes de retraite
- 14 Les sœurs d'esprit
- 17 Plus ça change, plus c'est pareil
- 18 Qu'est-ce qu'un aménagement ministériel?
- 19 Et c'est parti...
- 20 Cultiver l'avenir
- 23 32 saisons à soigner la nature
- 27 1 épinette, 2 épinettes, 3 épinettes
- 30 Histoire de fantômes
- 33 Alliances SFPQ : Sans pauvreté
- 34 CSI Montréal?
- 36 Connaissez-vous vos services publics?
- 38 Maintien de l'équité salariale
- 39 Entraide 2014 : Osez changer le monde, un don à la fois
- 41 Actions en région

Suivez-nous sur **Facebook**,
LinkedIn, **Twitter** et **YouTube**



LISTE DES PRODUITS CASCADES UTILISÉS POUR L'IMPRESSION DE CE JOURNAL

- 6 652 livres de Rolland Enviro100 Print
100 % post-consommation

RÉSULTATS

Selon les produits Cascades sélectionnés, en comparaison à la moyenne de l'industrie pour des produits faits à 100 % de fibres vierges, les sauvegardes environnementales de ce journal sont :

- **57 arbres**
4 terrains de tennis
- **206 473 L d'eau**
590 jours de consommation d'eau
- **2 531 kg de déchets**
52 poubelles
- **8 316 kg CO₂**
émissions de CO₂ de 3 voitures par année
- **50 GJ**
229 454 ampoules 60W pendant une heure
- **11 kg NO_x**
émissions de NO_x d'un camion pendant 33 jours



LA MISSION DU SFPQ

- Défendre les intérêts des membres dans leurs relations avec l'employeur;
- Défendre les intérêts économiques, politiques et sociaux des membres et le développement de leurs conditions de vie;
- Promouvoir des services publics comme moyen démocratique de répondre aux besoins de la population;
- Agir comme un groupe de pression sociale et politique sans appartenance politique, chargé de promouvoir un projet de société axé sur la démocratie, le développement durable, le partage, l'équité, la solidarité et le progrès de la société.

**Responsable
du Journal SFPQ**
Danie Blais

**Révision
des textes**
Danie Blais

**Révision
de l'épreuve**
Danie Blais
Stéphane Caron
Éric Lévesque
Nadia Lévesque
France Marcoux

Linguiste
Geneviève Trudel

Conception graphique
Interscript

Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

5100, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1N4
418-623-2424
communication@sfpq.qc.ca
www.sfpq.qc.ca

Poste publication, enregistrement N° 40027720

Publié trois fois par année, le Journal SFPQ est gracieusement offert aux membres du Syndicat. Il est également disponible sur le site Web du SFPQ.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Décembre 2014

Mettre la table pour l'austérité

Où couper: c'est tout ce dont on parle. Pour justifier l'urgence d'agir, le gouvernement Couillard invoque la dette et les déficits structurels du gouvernement, laissant planer la menace que les créanciers sont à notre porte et qu'ils s'empareront de nos biens.

Depuis trente ans, les «gérants d'estrade» entretiennent le ressentiment à l'égard des personnes syndiquées lesquelles, selon leurs dires, auraient des avantages supérieurs aux autres. De plus, les syndiqués tireraient leurs avantages sur le dos des travailleuses et travailleurs non syndiqués, qui, eux, travailleraient dans des emplois précaires, sans vacances, sans salaire, sans régime de retraite ou d'assurances collectives. **C'est faux!**

Le mouvement syndical a, de tout temps, élargi ses luttes: les pauses, les milieux de garde abordables, les congés parentaux et l'équité salariale sont des avantages dont tous jouissent et qui émanent de combats syndicaux. Le mouvement syndical a toujours été un vecteur de progrès social.

De nombreuses recherches démontrent que les travailleurs ne jouissent plus de la création de richesses et que leurs salaires, en dollars constants, stagnent, voire diminuent. Les inégalités s'accroissent et les gens s'appauvrissent.

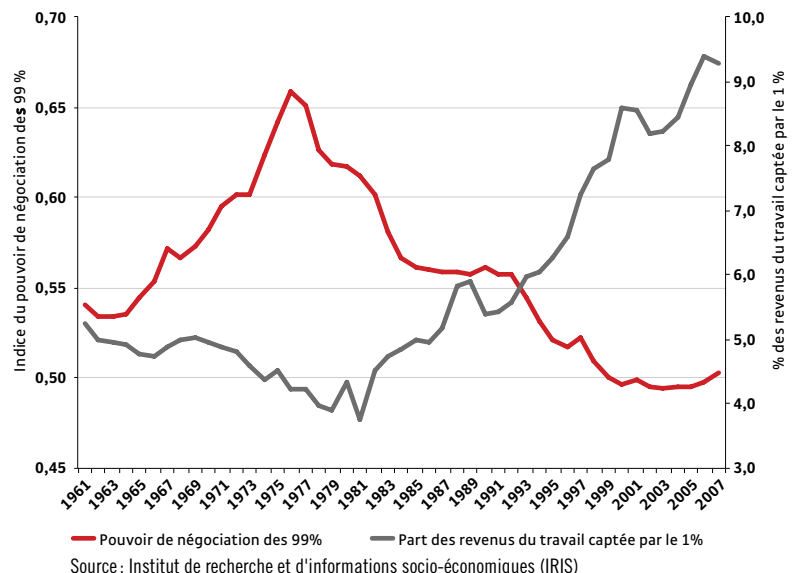
La bataille qui s'annonce en est une pour la survie de la classe moyenne au Québec. De fait, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) reconnaît que les inégalités économiques sont grandissantes au Canada, le plaçant au 2^e rang derrière les États-Unis pour les pays les plus inégalitaires. De plus, une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) démontre que plus les syndicats perdent du pouvoir de négociation, plus les inégalités économiques croissent.

Nous devons nous unir et faire fortement sentir notre présence au gouvernement. Il faut que le gouvernement voie les milliers de membres des

syndicats en négociation et qu'il remarque que cette lutte est celle de tous les Québécois. Pour cette raison, le SFPQ joint sa voix à plusieurs groupes pour lutter contre les politiques d'austérité, et ce, pour protéger la classe moyenne et sa qualité de vie, mais aussi pour nous permettre d'obtenir des avancées dans les négociations. Chacun d'entre vous doit s'impliquer. Je vous invite donc à surveiller notre site Web, notre page Facebook et notre fil Tweeter pour connaître les manifestations, les pétitions et autres actions qui se mettent en branle. On a besoin que la majorité silencieuse devienne audible et visible. On compte sur vous!

« Seules sont perdues d'avance les batailles qu'on ne livre pas. »

Part des revenus du travail captée par le 1 % des salarié-e-s les mieux rémunérés et pouvoir de négociation des 99 % des salarié-e-s restants, Canada, 1961-2007



À QUI QUÉBEC DOIT-IL DE L'ARGENT?

NADIA LEVESQUE
Conseillère politique
Bureau de la présidence générale

Le poids de la dette de la province, tout comme le poids des dépenses publiques, dans le PIB québécois diminue constamment depuis les années 80. Pourtant, le gouvernement Couillard invoque continuellement cette dette et les déficits structurels de l'État. Or, qui est le créancier de cette dette?

Au Québec, nous devons principalement cet argent à... nous-mêmes! C'est majoritairement par les bons d'épargne et les bons du Trésor que

nos gouvernements financent leurs emprunts. De plus, les indicateurs économiques de l'Institut de la statistique du Québec¹ tracent un portrait positif de la situation économique québécoise et, pourtant, on continue de faire peur aux gens.

En réalité, le plus gros problème d'endettement du Québec, c'est celui des familles et des individus. Récemment, *La Presse* rappelait que les ménages étaient endettés de 164 %, principalement parce que les salaires ne suivent pas la hausse du coût de la vie et des tarifs à assumer (ex. : électricité, taxe santé). Évidemment, les enjeux financiers de notre prochaine ronde de négociation s'inscrivent directement dans la continuité de cette lutte de la classe moyenne.

1. Bulletin octobre 2014: <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/economie/bulletins/se16-40.pdf>

PSST

Moi, j'y pense tout le temps

HÉLÈNE ROCHEFORT



GUILLAUME MAHEUX



Conseillers/Service de santé et de sécurité du travail



Le SFPQ est fier de vous offrir sa toute première application mobile. Cette application unique changera le monde de la prévention en santé et sécurité du travail, car elle offre gratuitement et rapidement une incroyable quantité d'informations, accessibles en tout temps.

PSST¹ est donc une grande nouveauté dans le monde de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles. En effet, le Service de santé et de sécurité du travail du SFPQ est un précurseur en la matière, car il est le premier, au Québec, à offrir ce genre d'outil de référence.

Concrètement, l'application PSST regroupe beaucoup d'informations et de conseils en santé et sécurité du travail, tant par la vulgarisation de lois et règlements que par l'interprétation des mesures préventives. Les modules offerts pour le moment sont les suivants :

- Contraintes thermiques ;
- Droit de refus ;
- Droits et obligations ;
- Retrait préventif ;
- Secourisme.

En répondant à des questions simples sur une interface colorée et design, l'utilisateur obtiendra rapidement les réponses à ses questions. Il pourra notamment savoir s'il fait trop chaud pour travailler ; le nombre de verres d'eau qu'il doit boire par cette chaleur ; comment obtenir un retrait préventif ; le nombre de secouristes requis dans l'établissement ; comment exercer un droit de refus ; quelles sont les obligations de son employeur ; et encore tant d'autres.

Cet outil se voulant évolutif, plusieurs autres modules viendront s'y greffer au fil des ans. Le SFPQ travaille ardemment à être près de ses membres et à répondre à leurs besoins et préoccupations ; c'est pourquoi il vous invite à partager vos idées de modules à développer en écrivant à : psst@sfpq.qc.ca.



1. PSST : prévention en santé et sécurité du travail.



POLITIQUEMENT, je rêve à...



Chacun a des idéaux politiques, chacun rêve d'une société paisible et juste. En d'autres mots, chacun rêve d'une utopie. La réalité s'avère souvent tout autre, mais le rêve ne permet-il pas d'atténuer le cauchemar que parfois devient le quotidien? Rêvons donc.

LA MOBILISATION

MARYSE ROUSSEAU

Vice-présidente responsable de la négociation

Les individus font la différence. Grâce à leur créativité, à leurs talents et à leur détermination, ils peuvent bouleverser le monde. Je rêve d'un jour où tous les travailleurs des secteurs public et parapublic se lèveront pour réaffirmer l'importance des services publics pour leur propre qualité de vie et celle de leurs concitoyens. Ce jour-là, ils seront un seul être puissant, inévitable, impossible à ignorer. Seuls, nous allons vite, mais, ensemble, nous allons loin.

L'INDEXATION AUTOMATIQUE DES SALAIRES

NADIA LEVESQUE

Conseillère politique

Bureau de la présidence générale SFPQ

À l'aube du début des négociations, je me prends à rêver d'une révolution sur le marché du travail québécois, une révolution qui améliorerait le sort de tous les travailleurs: une augmentation de salaire automatique, selon l'Indice des prix à la consommation (IPC). Ainsi, on maintiendrait le pouvoir d'achat des travailleurs, syndiqués ou non. Cela éviterait le psychodrame annuel entourant la hausse du salaire minimum; cela permettrait aux travailleurs non syndiqués d'éviter le stress ressenti lorsqu'ils veulent demander une hausse salariale à leur patron. De leur côté, les employeurs pourraient prévoir leurs coûts annuels salariaux. Collectivement, on s'assurerait de partager la richesse créée avec les travailleurs, qui sont le moteur de la croissance économique du Québec.

Créé en 1516 par l'écrivain Thomas More, le mot « utopie », qui vient des mots grecs « ou » et « topos », fait référence à ce qui ne se trouve nulle part; l'utopie est la description de la société idéale, concept inspiré par la cité idéale qu'imaginait déjà Platon au IV^e siècle av. J.-C.

L'utopie permet au philosophe de critiquer la société de son époque.

L'EMPATHIE, VALEUR SUPRÊME

JONATHAN CORBIN

Délégué à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Il y a autant d'idéaux qu'il y a d'humains. Mon idéal à moi serait une société où l'empathie serait élevée au rang de valeur suprême. Dans un monde où chacun s'identifierait à son prochain, vivrait sa douleur, on n'aurait jamais à se battre pour l'équité ou la justice. Le partage des ressources se ferait naturellement, personne ne cherchant à accaparer la part de l'autre. Dans un pareil monde, personne ne pourrait se cacher derrière de froides notions comptables pour justifier l'indéfendable...

SUGGESTION DE LECTURE

JONATHAN CORBIN

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Afin de stimuler vos réflexions sur le thème de l'utopie, votre libraire militant vous propose *La Guerre de la fin du monde* par Mario Vargas Llosa, un roman brillant qui saura sûrement vous captiver. Campé dans un Brésil du tournant des années 1900 qui cherche à entrer dans la modernité, ce récit décrit la naissance d'une société utopique formée autour d'un prêtre charismatique et de ses fidèles, qui décideront de rejeter les bases d'une société qu'ils jugent décadente. Ils verront que repartir à zéro est possible, mais aussi que chaque révolution a un coût... et qu'ils devront défendre leur utopie au prix de leur vie. Personnages fascinants, réflexions abouties, ce livre ne vous laissera pas indifférents. Bonne lecture!



VOUS ÊTES UTOPISTE

Vous rêvez du monde parfait? Décrivez-le en quelques phrases et envoyez cette description à communication@sfpq.qc.ca. N'oubliez pas de vous nommer.

Mon SFPQ en ligne

L'Exécutif national est fier d'offrir, depuis le 21 novembre, un accès sur son site Web à des services en ligne pour les membres des exécutifs de section. À la découverte de *Mon SFPQ en ligne*.

Cet accès aux services syndicaux s'inscrit dans la volonté du SFPQ de se rapprocher de ses membres. Il est en lien étroit avec les travaux de revitalisation du palier local entamés depuis le dernier Congrès. De plus, ce nouveau service constitue un élément de la réforme du système informatique qui a commencé en 2009.

En raison de la complexité des services offerts, et par mesure de prudence, *Mon SFPQ en ligne* ne sera pas immédiatement disponible pour tous les membres. En effet, le Service des ressources informationnelles veut prendre le temps de déployer adéquatement ces services et a décidé d'offrir la première version aux membres des exécutifs de section. Cependant, graduellement, au cours des deux prochaines années, différents services seront disponibles pour l'ensemble des membres du SFPQ. Par exemple, les membres pourront consulter leur dossier de recours et avoir un accès personnalisé à leur convention collective.

Voici quelques exemples des services qui sont déjà offerts aux membres des exécutifs de section sur *Mon SFPQ en ligne*:

- Consultation de son dossier personnel;
- Présentation de statistiques sur sa section syndicale;
- Présentation du parcours de ses formations syndicales;
- Présentation du mandat syndical;
- Présentation d'information sur les emplois des membres de sa section;
- Rapport d'élections;
- Guide pour les personnes nouvellement élues;
- Journal des informations financières.

D'autres services seront éventuellement disponibles et accessibles sur ordinateur, tablette numérique et téléphone mobile. Par exemple:

- Inscription en ligne à des activités syndicales;
- Possibilité de faire une demande de libération afin de participer à une activité ou à une instance syndicale;
- Réclamation en ligne des frais engagés lors de la participation à des activités syndicales.

À terme, le Syndicat pourra pleinement profiter de ces communications interactives et directes avec les membres pour réaliser des consultations ou des sondages et innover en matière de relations directes avec les membres.

La protection de la confidentialité des membres du SFPQ a primé lors du développement de *Mon SFPQ en ligne*. Tous les tests pertinents ont été effectués afin d'assurer un déploiement sécuritaire de l'interface. Aucune information confidentielle ne sera accessible par *Mon SFPQ en ligne*.

Lorsque l'interface *Mon SFPQ en ligne* sera prête à être déployée à tous les membres, le *Journal SFPQ* en fera l'annonce.

FRÉDÉRIC WELLS



Directeur de projet/
Service des
ressources
informationnelles

Mon
SFPQ
EN LIGNÉ

Ma

VIE SYNDICALE

MON DOSSIER - MES ACTIVITÉS - MES FORMATIONS

BIENTÔT OFFERTE
À TOUS LES MEMBRES
DU SFPQ

Face à la musique



JULIEN GAUDREAU
Conseiller/
Service de la
recherche et
défense des
services publics

Fermer les conservatoires régionaux. Voilà une idée qui ne fait pas l'unanimité. Survol du conflit.

Les artisans de la culture sont déjà habitués de composer avec peu de ressources, d'être les premiers à subir les compressions quand vient le temps de «rationaliser les dépenses du gouvernement». Cette fois-ci, devant le gouvernement voulant sabrer la relève musicale québécoise, c'en était trop : le milieu s'est soudé pour crier (ou chanter) l'importance des conservatoires en région. Du guitariste pop-punk de Simple Plan, Jeff Stinco, au très classique maestro Yanik-Nézet Séguin, de Rimouski à New York, des voix se sont élevées pour affirmer avec force l'importance de préserver ces institutions phares.

CONFUSION ALIMENTÉE

Les déboires financiers des conservatoires ne datent pas d'hier. Rappelons qu'en 2007, ils ont été sortis du périmètre comptable du ministère de la Culture et des Communications. Il était clair que les sommes octroyées par le Ministère lors de ce transfert ne suffiraient pas pour que survivent les conservatoires à long terme. La situation a été aggravée par d'importants investissements qui n'ont pas été accompagnés des sommes suffisantes pour assumer l'entretien des bâtiments, investissements pourtant autorisés et annoncés par ce même gouvernement libéral.

Au printemps dernier, à son arrivée à la tête du ministère de la Culture, Hélène David a tenté de répondre aux demandes pressantes de compressions budgétaires provenant de son gouvernement. Elle a confié le mandat de résorber rapidement le déficit annuel à son nouveau directeur général. Ce dernier lui a soumis au début d'octobre un rapport drastique proposant de fermer les conservatoires en région.

Devant cette suggestion et le tollé des citoyens, la ministre s'indigna et affirma à la population vouloir conserver l'enseignement musical en région. Toutefois, il est pertinent de se demander dans quelles circonstances cet enseignement aura lieu, car la ministre spéculait sur plusieurs options de réorganisation des conservatoires. Pendant qu'elle réfléchissait à

haute voix sans vouloir se commettre, diverses rumeurs ont circulé quant à l'avenir des conservatoires : relocalisation, regroupement, privatisation.

Plusieurs questions demeurent aujourd'hui sans réponse : les bibliothèques, actuellement l'objet d'intenses compressions resteront-elles ouvertes ? Les locaux rénovés à grands frais dans les dernières années seront-ils toujours les lieux d'enseignement ?

Mme David semble toujours ouvrir plusieurs portes, mais refuse d'affirmer, tout simplement, que le réseau des conservatoires demeurera intact, que des solutions aux déficits seront trouvées. Pis encore, elle alimente elle-même la confusion : «Écoutez, ça dépend de ce que vous entendez par fermeture. S'il continue à y avoir de l'enseignement, il continue à y avoir un conservatoire. Le conservatoire restera-t-il dans le même édifice ? Dans le même lieu géographique ?»

Cette incertitude qui persiste aujourd'hui est elle-même bien dommageable pour un établissement qui doit tenter malgré tout de convaincre les élèves de s'inscrire pour la prochaine année scolaire.



LE SFPQ EN ACTION

Bien avant la récente controverse, le SFPQ suivait déjà de près la situation des conservatoires. En effet, le gouvernement péquiste jonglait lui aussi avec diverses façons de réduire le déficit. Selon un document de consultation obtenu par le Service de la recherche, plusieurs des options de réorganisation mentionnées par la ministre David étaient déjà étudiées au printemps dernier.

Le SFPQ continuera à travailler coude à coude avec les élèves, les professeurs et le milieu de la culture afin de protéger les conservatoires de musique, partout au Québec.

FORUM SOCIAL DES PEUPLES

LOUIS-JOSEPH SAUCIER



Conseiller/ Service
de la recherche
et défense des
services publics

Du 21 au 24 août dernier, une délégation de 15 représentants du SFPQ a rejoint quelque 5 000 personnes à Ottawa pour participer au premier Forum social des peuples. Cet événement a nécessité deux années de préparation pour 70 organisations de la société civile. Voyons pourquoi un tel rassemblement était essentiel dans le contexte actuel.

Où les gouvernements tentent-ils de nous mener? Vers quoi l'évolution de l'économie du Québec et du Canada nous conduit-elle? Dans un souci bien concret pour l'avenir du monde, de notre monde, beaucoup de gens s'inquiètent.

À moins de porter des lunettes roses à longueur d'année, il est normal d'être préoccupé par certaines tendances: croissance des injustices au profit des plus riches, expansion d'activités industrielles hautement polluantes soutenue par les autorités publiques, représailles financières et légales contre les voix dissidentes, etc. Par-dessus le marché, sous prétexte de scénarios catastrophes quant à l'état des finances publiques, et surtout par manque de volonté d'aller chercher la richesse là où elle se concentre, les gouvernements empruntent la voie malsaine de l'austérité. À Ottawa comme à Québec, on affaiblit les programmes sociaux et les services publics.

Cette dépossession collective graduelle est-elle une fatalité? La voie dans laquelle Philippe Couillard et Stephen Harper entraînent les citoyens représente-t-elle la seule voie possible? Plusieurs croient que non: des politiques plus équitables sont concevables, un monde plus juste est non seulement souhaitable, mais possible. C'est dans cet esprit que l'organisation d'un premier forum social pancanadien a été envisagée, à l'image des dix éditions du Forum social mondial, du Sommet des peuples des Amériques à Québec en 2001 et des plus de 500 forums organisés chaque année d'un bout à l'autre de la planète.

« Un monde plus juste est non seulement souhaitable, mais possible. »

Pour la première fois, pendant quatre jours, les forces progressistes du Québec, du Canada et des nations autochtones se sont rassemblées. Un des grands objectifs de la rencontre s'annonçait à la fois tout simple, mais primordial: apprendre à se connaître, découvrir ce qui nous unit. Puis, l'« effet Harper » jouant le rôle de catalyseur, un objectif stratégique s'imposait d'emblée: celui de créer des solidarités, des alliances afin d'éviter la réélection d'un gouvernement Harper

en 2015 tout en proposant, en amont, des pistes d'action pour construire un monde plus juste. À l'échelle québécoise, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Couillard, il s'avère d'ailleurs plus important que jamais de créer des alliances sociales pour faire échec aux politiques d'austérité.

PLUS DE 500 ATELIERS

Soutenue par des activités culturelles, une manifestation, de grandes conférences et des assemblées de convergence, la programmation du forum était fort chargée avec plus de 500 ateliers portant, entre autres, sur les thèmes suivants: alimentation, appauvrissement, climat, communication, économie, genre, services publics, travail, etc.



ATELIERS

INJUSTICE FISCALE

Les transformations de la fiscalité par nos gouvernements au cours des dernières décennies ont favorisé les entreprises et les plus riches, au détriment du Trésor public et de la grande majorité de la population. Il a en effet été démontré que les congés fiscaux pour les entreprises n'entraînent généralement pas la création d'emplois ou la bonification des salaires. Au Canada, les avoirs du 0,1 % les plus riches équivalent maintenant à la dette publique fédérale.

ATTAQUES CONTRE LES SERVICES PUBLICS

L'avenir des services publics est mis en péril par des accords commerciaux internationaux négociés récemment par le gouvernement du Canada, mais pas encore ratifiés. Pendant ce temps, les gouvernements Harper et Couillard affaiblissent et dénaturent déjà les services publics en les sous-finançant, en favorisant les intrusions du privé dans le secteur public et en instaurant des pratiques de gestion inspirées du privé.

CONVERGENCES SYNDICALES POPULAIRES

Pour mener des luttes sociales d'envergure, il est essentiel de créer des coalitions qui incluent des organisations syndicales et des mouvements populaires. À défaut de faire cause commune, les forces progressistes risquent de se diviser. Aussi, le SFPQ est engagé à la fois dans l'Alliance sociale et dans la Coalition opposée à la privatisation et la tarification des services publics.

TÉMOIGNAGE DE BRIGITTE CLAVEAU SUR SA PARTICIPATION AU FORUM SOCIAL DES PEUPLES

Présidente régionale de la région 7 (Saguenay–Lac-Saint-Jean –
Chibougamau – Charlevoix – Haute-Côte-Nord)

«Ce forum a été un moment historique, puisqu'il regroupait dans un même lieu et pour une même cause des francophones, des anglophones et des autochtones. On nous y a présenté l'interdépendance de nos luttes, de nos campagnes et de nos mouvements, tout en apprenant à nous connaître et à travailler ensemble. J'ai pris conscience de la façon dont les premiers ministres Harper et Couillard sont en train de démolir le Québec et le Canada. Tout y passe : Radio-Canada, l'assurance-emploi, Postes Canada, les services publics au Québec et au Canada, le pétrole, les ententes secrètes de libre-échange, les groupes de défense des droits, les femmes, l'avortement et bien d'autres encore.

L'austérité est partout et mène vers des injustices et des inégalités dont je ne veux pas pour moi, mes enfants et petits-enfants. Notre défi à tous est de mobiliser nos membres, nos enfants, nos amis, nos parents. Sans eux, notre combat sera des plus difficiles. Il faut prendre la parole le plus souvent possible pour influencer la société, et ce, aux niveaux local, régional et national. Plus que jamais, l'enjeu est important et doit devenir un souci constant dans nos vies.»

« Lorsque tu as une vue d'ensemble
des différents problèmes, tu as envie
de t'investir davantage pour contrer
les attaques. »



La retraite vue par les jeunes : devrait-on penser autrement ?

NICOLAS
LEDUC-LAFANTAISIE



Comité national
des jeunes

La jeunesse du Québec a intérêt à bien comprendre les défis auxquels elle fera face dans les prochaines décennies ; les problèmes des fonds de retraite devraient faire partie de ses priorités. Malgré les défis financiers des années 2000, les jeunes doivent prendre conscience de l'importance de protéger et de maintenir les régimes de retraite, et ce, dans leur forme actuelle.

Le sujet de la retraite des employés municipaux est très actuel : la bataille de l'opinion publique fait rage, et les positions des deux camps rivaux ne semblent pas s'assouplir. Plusieurs personnes croient que ce combat n'est mené que par une seule génération ; pourtant, même si la présence des jeunes est moins visible, la nouvelle génération est particulièrement concernée. La situation des jeunes travailleuses et travailleurs du Québec se dégrade continuellement ; cette génération se demande bien si elle aura accès à un fonds de retraite lorsque viendra son tour de quitter le monde du travail.

Premièrement, en début de vie active, les jeunes gens doivent composer, à court terme, avec de nombreux engagements financiers. Pensons ici au remboursement de prêt étudiant, à l'achat d'une première maison, aux dépenses liées à la naissance d'un enfant, etc. Tous sont conscients que le coût de la vie augmente sans cesse, mais, par contre, que les salaires de la classe moyenne n'augmentent pas de façon proportionnelle : la tendance du pouvoir d'achat est donc constamment à la baisse.

« En début de vie active, les jeunes gens doivent composer, à court terme, avec de nombreux engagements financiers »

S'ajoute à ces contraintes financières la précarité d'emploi qui touche particulièrement les moins de 35 ans. Aujourd'hui, la jeunesse doit composer avec des emplois à contrats déterminés, temporaires, occasionnels ou même à temps partiel. Les jeunes travailleuses et travailleurs saisonniers, comme ceux de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) ou du ministère du Transport du Québec (MTQ), par exemple, doivent penser à planifier leur avenir financier sans trop tarder. Le fait d'être sans emploi pendant la moitié de l'année peut réduire considérablement leur contribution au fond de retraite (RREGOP). Pour ceux qui en ont les moyens, il faut donc envisager des moyens alternatifs tels que les REER, les CELI, les investissements dans l'immobilier, etc.

En regardant la situation des jeunes travailleurs dans son ensemble, on peut constater que le stress financier et la précarité d'emploi sont deux facteurs qui éloignent, sans contredit, le point de la retraite dans la liste des préoccupations. Par conséquent, généralement, la jeune personne ne prévoit pas son avenir financier.

Comme le souligne le Comité national des jeunes, la génération montante ne cherche pas à montrer qu'elle vit de pires ou de meilleurs jours que les générations précédentes. Elle tente seulement d'expliquer pourquoi il lui est difficile de penser à long terme dans la société actuelle. Chaque génération a eu ses défis; les jeunes adultes d'aujourd'hui font face à la précarité et à l'austérité.

« Chaque génération a eu ses défis; les jeunes adultes d'aujourd'hui font face à la précarité et à l'austérité. »

Pour cette génération, le choix est bien simple: vieillir dans la pauvreté ou non?

Devant les problèmes financiers et la précarité d'emploi, comment les jeunes peuvent-ils contribuer à un régime volontaire d'épargne retraite (RVER) ou à un REER? Doivent-ils se risquer seuls ou en regroupement? Auront-ils suffisamment d'économies si des problèmes de santé surviennent avant l'âge de 67 ans, les empêchant de travailler? Outre la discipline, l'individu se doit d'avoir les moyens financiers pour préparer sa retraite.

Les jeunes adultes ne souhaitent pas affaiblir ni même voir disparaître les régimes de retraite. Le Comité national des jeunes est d'avis qu'il est très important de maintenir les régimes de retraite dans leur forme actuelle. Les conflits entretenus entre les générations au sujet de la retraite sont faux,

notamment les propos selon lesquels les générations futures payeront pour les générations précédentes. Le fonds RREGOP, par exemple, est administré de façon à ce que les cotisants actuels se payent entre eux leur propre retraite. Les jeunes ne paient pas la retraite des anciens travailleurs.

La génération montante est celle de l'immédiat, avec ses avantages et ses problèmes. C'est donc immédiatement que celle-ci doit prévoir son avenir. Les jeunes devront s'impliquer davantage dans les décisions concernant leur régime collectif de retraite, car ils doivent s'assurer de sa viabilité à long terme.



Crise

YVON BRAULT



Trésorier général

dans les régimes de retraite



Depuis plusieurs mois, les régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal sont accusés d'être néfastes pour les finances publiques. Pour le moment, le débat porte sur les villes. Pour le moment. Demain, est-ce qu'il atteindra les régimes provinciaux ou privés ?

Le gouvernement du Parti libéral a déposé son projet de loi 3, loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal. Le projet de loi prévoit notamment que les régimes doivent être modifiés afin d'y prévoir le partage à parts égales des coûts et le partage des déficits passés et éventuels. Il permet aussi la suspension de l'indexation des rentes versées.

« Demander aux employés de combler le déficit revient à leur demander de rembourser une partie de leur salaire déjà versé. »

À la tête du combat, tout le monde politique a laissé la voie libre au maire de Québec, Régis Labeaume. Ce dernier a une certaine notoriété auprès de la population ; il est donc le maître pour dicter la ligne de conduite face aux organisations syndicales. Caricatural à souhaits, les médias lui donnent beaucoup d'espace.

Curieusement, quand il était temps de financer un amphithéâtre de plusieurs centaines de millions de dollars, le maire Labeaume n'a eu aucune difficulté à trouver l'argent nécessaire et ainsi soutenir une entreprise et des joueurs multimillionnaires qui, éventuellement, ne paieront pratiquement pas d'impôt ici.

UN TOUT

Un régime de retraite représente en réalité un salaire différé, la renonciation d'un salaire présent contre l'avantage de profiter d'une rente à la retraite. Demander aux employés de combler le déficit revient à leur demander de rembourser une partie de leur salaire déjà versé. Au gouvernement du Québec, plusieurs employés se rappellent le contenu des rapports de l'Institut de la statistique du Québec qui

démontrent, année après année, un écart négatif de leur rémunération vis-à-vis des autres groupes de salariés. Les employés du milieu municipal ont donc raison de dire que les retraites et les salaires forment un tout négocié aux mêmes tables avec un même employeur.

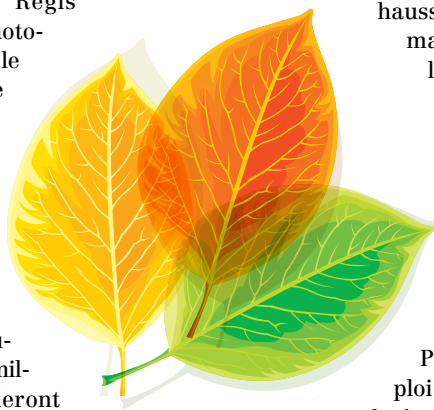
UN RÉGIME EN SANTÉ

La situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées s'est grandement améliorée depuis deux ans. Au 31 décembre 2013, la valeur marchande du RREGOP s'élevait à 49,87 milliards de dollars et sa valeur actuarielle à 46,53 milliards. Le régime a connu un rendement net de 13,6%. Puisque la valeur actuarielle des prestations acquises s'élevait à 48,57 milliards, la capitalisation du régime se situait à près de 96%. Il est important de souligner que le RREGOP se compare aux autres régimes de retraite à prestations déterminées du secteur privé.

L'amélioration de l'espérance de vie contribue à faire hausser les charges pour les régimes de retraite, mais, lors de la dernière ronde de négociation, les syndicats et le Secrétariat du Conseil du trésor ont convenu d'améliorer la formule de financement du RREGOP. Soulignons que les salariés assument 50% des coûts de leur régime de retraite.

EST-CE LA BONNE SOLUTION ?

Pourquoi s'en prendre aux conditions d'emploi des salariés ? Les gouvernements devraient plutôt agir pour que l'argent ne serve plus les amis des partis. La commission Charbonneau a démontré clairement que des politiciens et leurs amis se sont servis de l'argent des contribuables à leurs fins personnelles. Aucune commission ne pourra établir combien de milliards de dollars ont été gaspillés, mais ce n'est pas aux travailleurs à en faire les frais.



CAPSULE 
FORMATION

Les membres des sections locales pourront être de plus en plus certains que l'argent de leur section est utilisé à bon escient, et selon les volontés de l'assemblée générale. En effet, la formation destinée aux nouveaux membres élus du comité local de surveillance a été revue pour se rapprocher du mandat de ce comité. Quoi de mieux que de savoir que tout se passe dans les règles de l'art ? Soyez à même de le constater lors de votre prochaine assemblée générale.



MARLÈNE LAPOINTE



Représentante
à la condition
féminine

Les sœurs d'esprit

« Le nombre de femmes et
de filles autochtones assassinées :
1017 femmes en 32 ans. »

Partout au Canada, des femmes autochtones disparaissent et, souvent, sont assassinées. Le Canada fait face à une crise des droits de la personne. Des citoyennes et des citoyens déterminés tentent de convaincre le gouvernement canadien de l'ampleur du problème.

Le samedi 4 octobre, des rassemblements ont eu lieu partout au Canada et dans d'autres pays pour rendre hommage aux femmes autochtones disparues ou assassinées. Les Québécoises et Québécois ont répondu en grand nombre à l'appel fait par Femmes autochtones du Québec, conjointement avec la Marche mondiale des femmes. Plusieurs vigiles ont été organisées à travers la province. Ces vigiles se voulaient un moment de recueillement à la mémoire des femmes autochtones disparues ou assassinées. À Québec, la présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada, Michèle Audette, a livré un émouvant message en rappelant la grande violence dont ont été victimes ces femmes et ces jeunes filles, ainsi que l'indifférence généralisée à leur égard.

«Malheureusement, beaucoup de gens ne reconnaissent pas ou ne comprennent pas que le Canada fait face à une crise des droits de la personne en termes de manque de sécurité et de protection pour les femmes et les filles autochtones», de commenter la vice-présidente responsable de la condition féminine, Denise Boileau. Pourtant, il y a 10 ans, Amnistie internationale a déposé un rapport sur la discrimination et la violence contre les femmes autochtones.»

Mme Boileau poursuit en ajoutant : «Ce printemps, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a ajouté de nouvelles preuves à la conclusion qu'elle avait rendue publique plus tôt en 2013 : 1 017 femmes et filles autochtones ont été tuées entre 1980 et 2012 et 164 cas de femmes ou de filles autochtones disparues depuis au moins 30 jours sont toujours non résolus.»

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Il est important d'élucider les assassinats et il est primordial que les femmes, les familles et les communautés autochtones puissent être entendues dans le cadre d'une commission d'enquête nationale. «Il faut comprendre les racines profondes de la discrimination systémique à laquelle font face les femmes autochtones. C'est un devoir pour faire respecter leur dignité et leur sécurité», d'évoquer la présidente de Femmes autochtones du Québec, Viviane Michel.

«Tous les premiers ministres des provinces et des territoires ont donné leur appui à cet appel pour la création d'une commission d'enquête nationale, d'annoncer Mme Boileau avant d'enchaîner : il ne reste qu'une personne à convaincre : le premier ministre Harper.»

UNE FAMILLE, TROIS DÉCENNIES, DEUX MEURTRES¹

Helen Betty Osborne avait dix-neuf ans. Étudiante crie du nord du Manitoba, elle rêvait de devenir enseignante. Le 12 novembre 1971, dans la ville de The Pas, elle a été enlevée par quatre hommes blancs. Ils lui ont infligé des violences sexuelles avant de la tuer sauvagement. Une commission d'enquête provinciale a conclu que les autorités canadiennes avaient manqué à leur devoir envers Helen Betty Osborne. La commission a critiqué les négligences et les préjugés raciaux qui ont caractérisé l'enquête de la police, laquelle a mis plus de quinze ans à traduire l'un des quatre hommes en justice.

Fait le plus troublant : cette commission d'enquête a conclu que la police savait depuis longtemps que des hommes blancs commettaient des agressions sexuelles contre des femmes et des jeunes filles autochtones à The Pas, mais « n'avait pas jugé que cette pratique nécessitait une vigilance particulière ».

Trois décennies plus tard, le 25 mars 2003, à Winnipeg, au Manitoba, une cousine d'Helen Betty Osborne, Felicia Solomon, âgée de seize ans, n'est pas rentrée chez elle après l'école. Sa famille a affirmé que la police de Winnipeg n'avait pas pris l'affaire au sérieux quand elle lui a signalé la disparition de Felicia. Un porte-parole de la police de Winnipeg a expliqué à Amnistie internationale que les forces de l'ordre s'appuyaient sur une évaluation des risques encourus par la personne disparue pour décider de la conduite à tenir et que, contrairement à ce que pensait le grand public, elles n'avaient pas pour règle d'attendre 48 heures pour voir si la personne réapparaissait. Or, selon la famille de Felicia, le policier qui a pris la déposition a affirmé ne rien pouvoir faire avant 48 heures. Les premiers avis de recherche ont été distribués par la famille, et non par la police. Un proche a déploré : « Quand il arrive quelque chose à un autre enfant, qu'il soit blanc ou d'une autre race ou culture, la police fait tout ce qui est en son pouvoir pour le retrouver. C'est totalement différent quand la personne disparue est autochtone. » En juin 2003, des morceaux du corps de Felicia ont été retrouvés, mais pas son meurtrier.

1. Ces affaires sont décrites dans la version intégrale du rapport «Stolen Sisters: A human rights response to discrimination and violence against Indigenous women in Canada».

1983 ▶ 2013

30 ans

de luttes
féministes
au SFPQ



Un livre intelligent et coloré qui campe les brillantes actions du Comité national des femmes au cœur de l'évolution de la société québécoise.

15\$

**En vente
au SFPQ**



Plus ça change, plus c'est pareil

Le 7 octobre 1976, sous la plume de Roger Bellefeuille, *Le Soleil* publiait un article sur le gouvernement de l'époque qui voulait geler les effectifs de la fonction publique québécoise. Voici l'intégralité du texte paru en page 39 (sic).

Le gouvernement du Québec entend maintenir encore pour d'un an ou deux" sa politique de gel des effectifs dans la fonction publique québécoise.

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, à Sherbrooke, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, peu avant l'ouverture d'une réunion de deux jours du cabinet Bourassa dans cette ville.

Lors de son entrée en politique, en 1970, M. Garneau avait alors fixé comme objectif une diminution de 5.000 postes.

Aujourd'hui, croit-il, cet objectif a presque été atteint.

D'autant plus que le dernier budget Garneau pour l'année fiscale 1976-77 sabrait allègrement au niveau des dépenses de l'administration publique en prévoyant, entre autres, une diminution d'effectifs, pour la présente année, de quelque 3.000 postes.

Le grand argentier québécois établit des nuances toutefois à ce chapitre, source de frustration profonde pour les grands commis de l'État dans l'obligation de mettre la pédale douce dans l'application de programmes qui leur tiennent particulièrement à cœur.

Selon M. Garneau cette politique de restriction budgétaire, via un plafonnement des effectifs, s'actualise avant tout en ne comblant pas les postes restés sans titulaire, comme par exemple à l'occasion d'une mise à la retraite.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le ministre des Finances a d'autres part, annoncé l'imminence d'un budget supplémentaire, pour le présent exercice, de l'ordre de \$225,000,000. Ces crédits supplémentaires serviront à combler l'écart entre les prévisions budgétaires et les sommes consenties lors de la conclusion des ententes dans le secteur parapublic, plus particulièrement au niveau des enseignants membres de la CEQ et des infirmiers et infirmières.

M. Garneau estime que ces déboursés additionnels seront vraisemblablement soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale au début de décembre, quoique le gouvernement n'en aura pas besoin, compte tenu des provisions déjà existantes, avant le début de la nouvelle année.

Cet afflux de crédits additionnels portera le budget de la province pour la présente année au-delà de \$10 milliards.



Qu'est-ce qu'un aménagement ministériel ?

CHRISTIAN DAIGLE



Vice-président/
Responsable
des négociations

Dans les ministères, on sait que la convention collective vise la grande majorité des travailleurs. Par contre, que se passe-t-il pour les petits groupes d'employés dont la situation, les horaires ou les fonctions ne cadrent pas avec les textes de la convention, en raison de la nature même de leur travail? Dans ce cas, des aménagements ministériels peuvent être négociés avec l'employeur afin d'adapter la convention collective à la réalité de ces personnes.

Les aménagements ne sont pas des textes qu'on souhaite incorporer à la convention collective, mais ils régissent et définissent les conditions de travail pour de petits groupes de travailleurs. Souvent, ces aménagements sont nécessaires pour des travaux ou des fonctions qui doivent s'accomplir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les parties qui ont signé la convention collective doivent être signataires de l'aménagement, tout comme les membres doivent voter avant qu'elle ne s'applique, car les modifications ou transpositions qu'on y apporte deviennent des clauses de convention collective en soi.

Les parties transforment les articles et les adaptent afin qu'ils s'appliquent aux employés visés, par exemple en ce qui a trait aux vacances, aux maladies, aux jours fériés, aux heures supplémentaires, etc. On peut aussi inclure des articles qui n'apparaissent pas dans la convention collective, mais qu'on voudrait appliquer à ce groupe de travailleurs. Une fois que le document est complet, les membres visés seront appelés à voter sur l'aménagement et, s'il est accepté, leurs conditions de travail refléteront une combinaison entre l'aménagement voté et la convention collective.

Enfin, la durée de vie de l'aménagement peut être la même que celle de la convention, selon la volonté des parties, ou s'appliquer sur une partie de l'année seulement. Si l'aménagement ne s'applique que sur une partie de l'année et qu'on veut le reconduire à la même période l'année suivante, on devra refaire le processus d'acceptation des parties (sans la négociation) ainsi que le vote des membres. Les parties peuvent aussi mentionner que l'aménagement s'appliquera sans arrêt, mais on y inclut souvent un article afin que l'une ou l'autre des parties puisse y mettre fin moyennant un certain délai. Si un aménagement se termine, peu importe la raison, c'est la convention collective en vigueur et tous ses articles qui s'appliquent de nouveau, et ce, dès la journée suivante.

Par les aménagements, on vient donc pallier un certain manque de souplesse des conventions collectives, qui parlent pour la majorité des travailleurs visés. Les aménagements permettent ainsi de modifier des clauses de la convention collective afin de répondre à la nature d'un travail plus particulier, tout en ne pénalisant pas les employés qui effectueront ces tâches au quotidien.

NÉGOS 2015

3 GROUPES SECRETS FACEBOOK

- SFPQ - REVENU EN NÉGO
- SFPQ - FONCTIONNAIRES EN NÉGO
- SFPQ - OUVRIERS EN NÉGO

1 SITE WEB

DEMANDEZ À REJOINDRE VOTRE GROUPE!

f 

negos2015.sfpq.qc.ca
POUR TOUT SAVOIR



Et c'est parti...

Le 30 octobre dernier, le Front commun et les comités de négociation sectoriels du SFPQ ont déposé leur demande pour la prochaine ronde de négociation auprès du Secrétariat du Conseil du trésor. Plusieurs centaines de manifestants ont accompagné les représentants syndicaux du Front commun.

MARYSE ROUSSEAU



CHRISTIAN DAIGLE



Vice-présidente et vice-président/
Responsables des négociations des
accréditations Fonctionnaires et Ouvriers



Comité de négociation pour l'accréditation des ouvriers
Francis Lacroix, Gilles Tremblay, Christian Daigle, Roxanne St-Pierre,
Lucie Tessier et Luc Crevier.



Comité de négociation pour l'accréditation des fonctionnaires
Jacques Bouchard, Maryse Rousseau, Mario Leclerc, Lucie Tessier
et Marlène Lachance

À la table du Front commun, les représentants patronaux ont mentionné que leurs demandes devraient être déposées pour la fin de l'automne et que les tables sectorielles devraient suivre le même rythme de négociation que la table centrale.

À la table sectorielle des fonctionnaires comme des ouvriers, la partie patronale a dit vouloir d'abord prendre connaissance des demandes syndicales. Par la suite, le Syndicat rencontrera les représentants patronaux afin de bien leur expliquer les revendications et de répondre à leurs questions. Le SFPQ croit pouvoir commencer la négociation en janvier 2015.

Par ailleurs, les conseils de négociations des ouvriers et des fonctionnaires ont déterminé, le 23 octobre dernier, les trois

priorités de négociations: le salaire, la hausse de la contribution de l'employeur aux régimes d'assurances et le continuum de dotation.

Finalement, les demandes des ministères et organismes en ce qui a trait aux services essentiels commencent à entrer au Service de la gestion des accréditations et de la négociation du SFPQ. Les comités formés pour étudier ces demandes devraient donc commencer leurs travaux au début du mois de janvier, soit après le dépôt de la partie patronale, comme prescrit par la loi régissant la fonction publique.

DES IDÉES?

Si vous avez une ou des idées de reportage, de chronique, de vidéo, de portrait de métier, ou autres, n'hésitez pas à nous en faire la suggestion par courriel : communication@sfpq.qc.ca.

Merci !

Cultiver l'avenir

DANIE BLAIS



Conseillère
Service des
communications

Les Musées de la civilisation¹ s'intéressent à l'humain dans sa société ; ils sont, en partie, des lieux d'identité des Québécois au sein du monde entier, des lieux d'échanges et de découvertes. Mais les Musées de la civilisation, comme tous les musées du monde, célèbrent avant tout l'imagination de l'humanité. Un des guides-animateurs du Musée de la civilisation, Denis Breton, en explique l'importance.

Crédits : Idra Labrie, Perspectives.



« Le Musée est un lieu culturel dynamique. »
– Denis Breton, guide-animateur aux Musées de la civilisation



Les citations combinant imagination et science sont innombrables. Dans chacune on encense l'imagination, car, comme l'a dit Ralph Waldo Emerson (1803-1882), la science ne connaît pas l'étendue de sa dette envers celle-ci. En effet, comment émettre des hypothèses si l'on n'a pas un brin de fantaisie quelque part en soi ? D'ailleurs, pour Albert Einstein (1879-1955), un des signes de l'intelligence est l'imagination, non pas le savoir. En somme, l'imagination est essentielle à l'Homme pour que celui-ci évolue et bâtit son patrimoine.

L'imagination est donc à la base de l'Histoire, et ses merveilles sont précieusement conservées dans les musées de la

« La culture fait partie de la société. »

planète. À Québec, elles le sont notamment aux Musées de la civilisation où des gens comme Denis Breton participent à la création et à la diffusion de cet important savoir. « La culture fait partie de la société. Les gens doivent le comprendre, d'expliquer M. Breton, guide-animateur aux Musées de la civilisation, représentant syndical et formateur régional pour le SFPQ. Malheureusement, le monde de la culture est un parent pauvre, ses enfants sont négligés : il ne reçoit pas beaucoup de subventions. On choisit toujours de couper dans la culture. Qu'est-ce que ça peut bien donner, la culture ? », demande-t-il avec ironie. Ce à quoi il ajoute : « Les Musées de la civilisation ont

1. Les Musées de la civilisation réunissent le Musée de la civilisation, le Musée de l'Amérique francophone, le Musée de la Place royale et la Maison historique Chevalier.

récemment perdu près d'un million de dollars de subventions. Imaginez les conséquences sur la programmation culturelle et éducative des Musées de la civilisation dans la diffusion du savoir...»

«Il est important de se questionner sur la valeur que la société accorde à sa culture, de dire M. Breton. La culture se définit par autre chose qu'une part de nos taxes. Oui, les musées nationaux reçoivent du financement public, mais l'Homme devra se rendre compte que la culture participe grandement à définir un peuple : l'Homme a besoin de culture ; il a besoin de connaître son histoire ; il doit être fier de son patrimoine ; se questionner sur son environnement ; expérimenter ; il a besoin du passé pour mieux bâtir son avenir. Qu'est-ce que ça prendra pour que les gouvernements finissent par comprendre l'importance de valoriser la culture des gens? »

PASSION ET DÉVOUEMENT

Denis Breton travaille aux Musées de la civilisation depuis 21 ans. «J'aime mon travail, c'est évident. Il m'amène souvent à travailler avec des enfants, ce qui est formidable, car les enfants sont toujours émerveillés. Ils veulent découvrir.» L'anthropologue de formation dit s'être incrusté au Musée. Il compte donc y rester et continuer à donner vie à la culture. Comme tous ses collègues guides-animateurs², il anime le musée pour des groupes scolaires, de la garderie à l'université. «Il faut évidemment adapter sa façon d'enseigner..., mais j'adore. C'est pour ça que je suis encore ici : l'enseignement de la culture aux jeunes. Il faut persévérer et continuer de partager notre passion, mais aussi notre savoir pour qu'il soit retransmis de génération en génération. C'est comme ça qu'on bâtit son histoire et son avenir», de terminer M. Breton en souriant.

COUP DE CŒUR

Il y a quelques années s'est déroulée une vente aux enchères internationale où l'on vendait un livre rare et précieux de Jean-Jacques Audubon. « Les collections des Musées de la civilisation en comptaient un exemplaire original, de dire Denis Breton. J'ai eu le plaisir d'être choisi pour participer à la présentation publique de cet ouvrage. Ce fut un moment marquant dans ma carrière : j'ai pu voir ces originaux qui ont franchi les siècles, farouchement préservés, protégés par des passionnés. J'ai aussi pu constater le travail minutieux de M. Audubon. C'était magnifique ». Audubon (1785-1851) est un ornithologue, naturaliste et peintre américain d'origine française. Il est considéré comme le premier ornithologue du Nouveau Monde. Son ouvrage le plus remarquable est *Les oiseaux d'Amérique*, un livre contenant 435 très grandes planches peintes à la main, réalisées entre 1830 et 1839, celui-là même dont les Musées de la civilisation conservent un exemplaire. À titre d'exemple, ce flamand rose.

INCENDIE DE SEPTEMBRE 2014

Le 15 septembre, une cinquantaine de pompiers de Québec se rendaient au Musée de la civilisation pour y combattre un incendie dans le toit. Or, avant même l'arrivée des pompiers, les techniciens en audiovisuel avaient fait le nécessaire pour protéger les artefacts de l'exposition *C'est notre histoire*, lesquels auraient pu gravement souffrir des dégâts causés par le feu et l'eau. « Déjà que l'incendie a eu un impact sur notre programmation, imaginez celui de la perte de ces objets. Ça aurait été désolant pour le patrimoine », de commenter le guide-animateur Denis Breton, enchanté par la vivacité d'esprit de ses collègues techniciens.



EXPOSITIONS EN COURS AU MUSÉE DE LA CIVILISATION (QUÉBEC)

Les maîtres de l'Olympe
Image X image
Le temps des Québécois



2. Le Musée de la civilisation emploie une dizaine de guides-animateurs permanents; en haute saison, le nombre double.



negos2015.sfpq.qc.ca

Pour tout savoir sur la négociation
de votre prochaine convention collective



32 saisons à soigner la nature

DANIE BLAIS



Conseillère
Service des
communications

Il y a de ces gens qui ne peuvent imaginer, ne serait-ce qu'un bref moment, travailler à l'air recyclé, tous les jours, devant un écran. Ces passionnés de l'air pur, inébranlables sous la pluie, la neige et le vent, le teint à jamais ensoleillé, préfèrent travailler dehors. Tout le temps. Au diable la chaise ergonomique, ils puisent leur confort à même la terre ! Rencontre avec un homme et ses végétaux.

Émilien Bouchard est ouvrier sylvicole à la pépinière de Saint-Modeste, à 16 km au sud-est de Rivière-du-Loup. Il travaille dans ce haut lieu de l'embryogenèse somatique depuis 1981 ; 32 saisons à soigner 105 hectares de nature, à respirer l'air frais de plus de 700 millions végétaux en croissance.

La pépinière de Saint-Modeste a été fondée en 1961 pour mettre en marché, à des coûts concurrentiels, des plants qui répondent aux plus hauts standards de qualité. La pépinière produit entre 8 et 12 millions de plants par année pour contribuer à la régénérescence de la forêt, un bien commun essentiel à l'économie des régions. Après avoir participé au développement de la technique de production en récipients, en 1979, elle se distingue maintenant par la production de plants à racines nues, en récipients, et par la multiplication par bouturage. On lui a aussi confié la multiplication par greffage de plants destinés à l'établissement des vergers à graines du Québec.



Émilien Bouchard



EMBRYOGENÈSE SOMATIQUE

L'embryogenèse somatique est une méthode de multiplication végétative qui permet d'obtenir, à partir d'une seule graine, un nombre illimité d'embryons somatiques (de façon asexuée), lesquels deviendront des plants dont le génotype est identique à la graine de départ.

La pépinière de Saint-Modeste est un des trois laboratoires canadiens qui participe au développement d'une technologie de pointe dans la multiplication des conifères, soit l'embryogenèse somatique. La pépinière produit des semences forestières de qualité supérieure (50 000 par année) en assumant la gestion de plus de 100 hectares de vergers à graines de différentes essences.

Malgré leur rôle essentiel pour le maintien de la biodiversité et l'amélioration de nos forêts et du bois qu'on en tire, depuis 10 ans, les pépinières publiques sont régulièrement menacées de fermeture ou de transfert aux municipalités. Or, ces dernières n'ont pas les moyens et l'expertise pour exploiter de telles installations. Avec le gouvernement actuel, lequel a fait de la relance forestière un de ses axes majeurs de développement économique, réjouissons-nous du rôle que nos pépinières devraient y jouer.

«J'aime travailler à l'extérieur, de commenter Émilien Bouchard, avec la nature, même si, à l'occasion, elle a ses caprices et ses sautes d'humeur et qu'elle nous oblige à changer notre planification de la journée ou même de quelques jours. C'est un peu elle qui décide du moment où nous devons exécuter notre travail, même si nous avons déjà tout planifié ou priorisé. C'est un beau défi et, en plus, ça évite la routine. Moi, je dis que les journées de mauvais temps nous servent à apprécier encore plus celles où il fait beau!», de raconter avec cœur cet homme au visage ensoleillé.

TUNNELS DE LUMIÈRE

«J'aime mon travail parce que ce n'est pas routinier: en moyenne, les différents travaux qu'on effectue à la pépinière durent quelques semaines. Ensuite, on passe à autre chose», de confier franchement l'ouvrier sylvicole Bouchard. Ouvrier en sylviculture, il exerce donc diverses fonctions liées au reboisement, à la gestion, à l'amélioration et à la conservation des forêts. «Plus précisément, je suis responsable des 59 tunnels de production», d'indiquer M. Bouchard. La pépinière de Saint-Modeste compte sur ses terres, parsemées de 20 km de chemins carrossables et de brise-vents de thuya de l'Est, sur 59 serres-tunnels, sept serres jumelées, trois serres simples et deux lacs artificiels. M. Bouchard voit ainsi au bon fonctionnement de 53 850 mètres carrés de terrain couvert.

«**Les travaux demandent une bonne dextérité manuelle et une certaine rapidité d'exécution. Il faut être minutieux: on travaille avec des bébés!**»

– Émilien Bouchard, en sourire et clin d'œil

Depuis la nuit des temps, l'homme qui vit de la culture du sol s'adapte à son cycle; harmonie et respect de la nature permettent récolte et succès. À la pépinière de Saint-Modeste, on applique encore cette philosophie, même en 2014. C'est la voie naturelle. Émilien Bouchard explique avec couleurs: «Au printemps, c'est la préparation des tunnels. On pose donc des films de plastique ou de polythène sur les tunnels. Ensuite, on monte les treillis métalliques à l'intérieur des tunnels et on vérifie le système d'irrigation. La pépinière est irriguée par deux lacs artificiels. Elle a trois stations de pompage. Au printemps, c'est aussi la saison pendant laquelle les graines sont mises en terre. Dans un mètre linéaire de plate-bande, il peut se trouver jusqu'à mille semences viables! Après, c'est l'entretien des tunnels, la préparation des enceintes pour les jours courts, la rénovation de quelques



Tri des fragiles embryons.

Photos: Ulysse Rémillard.



Transfert au sol des embryons.

tunnels, ainsi que différents autres travaux. À l'automne, c'est la préparation hivernale : on enlève les films de plastique sur les tunnels, on démonte les treillis, etc.»

Évidemment, M. Bouchard n'est pas seul pour effectuer tout ce travail. Il a révélé au *Journal SFPQ* qu'à la haute saison sylvicole, près de 400 personnes travaillent avec lui (120 employés saisonniers, 260 occasionnels). Depuis les cinquante dernières années, la pépinière a fait travailler plus de 2400 personnes, principalement natives des MRC de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska et, entre autres, des Basques.

VÉGÉTATIF EN ACTION

Maintenant, la croissance des plantes. Prêtons la plume à M. Bouchard : «Une saison, chez nous, c'est une année de production. Elle commence en février avec le bouturage de mélèzes. Jusqu'en mars. Environ 60 personnes sont responsables de cette tâche. Le volume de plants de conifères de notre pépinière qui sont multipliés par bouturage est parmi les plus importants du genre dans le monde.»

«Évidemment, si Dame nature n'est pas clémente, on arrête les travaux. Ceux-ci se poursuivent en avril et en mai avec l'ensemencement des graines et la préparation des aires de culture sous tunnels ou aux champs. En même temps, il y a le classement des arbres qui seront livrés cette année; on n'envoie que des arbres qui sont prêts. Oui, ils sont regroupés par diamètre et par hauteur, mais, au triage, on tient aussi compte du port de leur tige et du développement de leur système racinaire. Entre 200 et 300 personnes aideront à l'expédition. La pépinière de Saint-Modeste dessert l'ensemble du Québec et 90 % des plants qu'elle livre aux aménagistes forestiers sont issus d'un programme d'amélioration génétique assurant qualité et performance supérieures», d'expliquer avec expérience M. Bouchard.

En juin, 175 employés de la pépinière travaillent au repiquage des boutures et au bouturage des épinettes blanches et noires. Le repiquage, c'est lorsque les plantules, âgées d'une ou deux saisons, sont retirées de la plate-bande originale et repiquées sur sept rangées. Cette pratique réduit la densité des plates-bandes : plutôt que d'avoir 1000 plants par mètre linéaire, il y en aura 70. Une plante, ça respire.

ESSENCES

Émilien Bouchard et ses collègues prennent soin de plusieurs essences que voici :

- Épinette blanche
- Épinette de Norvège
- Épinette noire
- Épinette rouge
- Mélèze hybride
- Mélèze laricin
- Peuplier hybride
- Pin blanc
- Pin gris
- Pin noir
- Pin rouge
- Sapin baumier
- Thuya occidental (cèdre)

«
Chez nous, il y a un bon esprit
d'équipe et de camaraderie,
ce qui rend le travail
plus agréable.

— Émilien Bouchard

Pendant que croissent les arbres, les équipes d'ouvriers sylvicoles entretiennent le site (arrosage, fertilisation, sarclage mécanique ou manuel, contrôle des insectes et des maladies) et se préparent pour l'hiver. Ils sont maintenant 100 et il est temps pour eux de récolter les fruits de leur labeur : mélèzes, pins et peupliers hybrides. Ces arbres sont récoltés deux ans après le repiquage. «En décembre et en janvier, c'est la saison morte. Nous ne sommes plus que 15 à la pépinière, mais on ne s'ennuie pas : on se prépare pour la prochaine saison!», de terminer M. Bouchard avant de retourner dehors.

À VISITER

www.mrn.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-saint-modeste.jsp

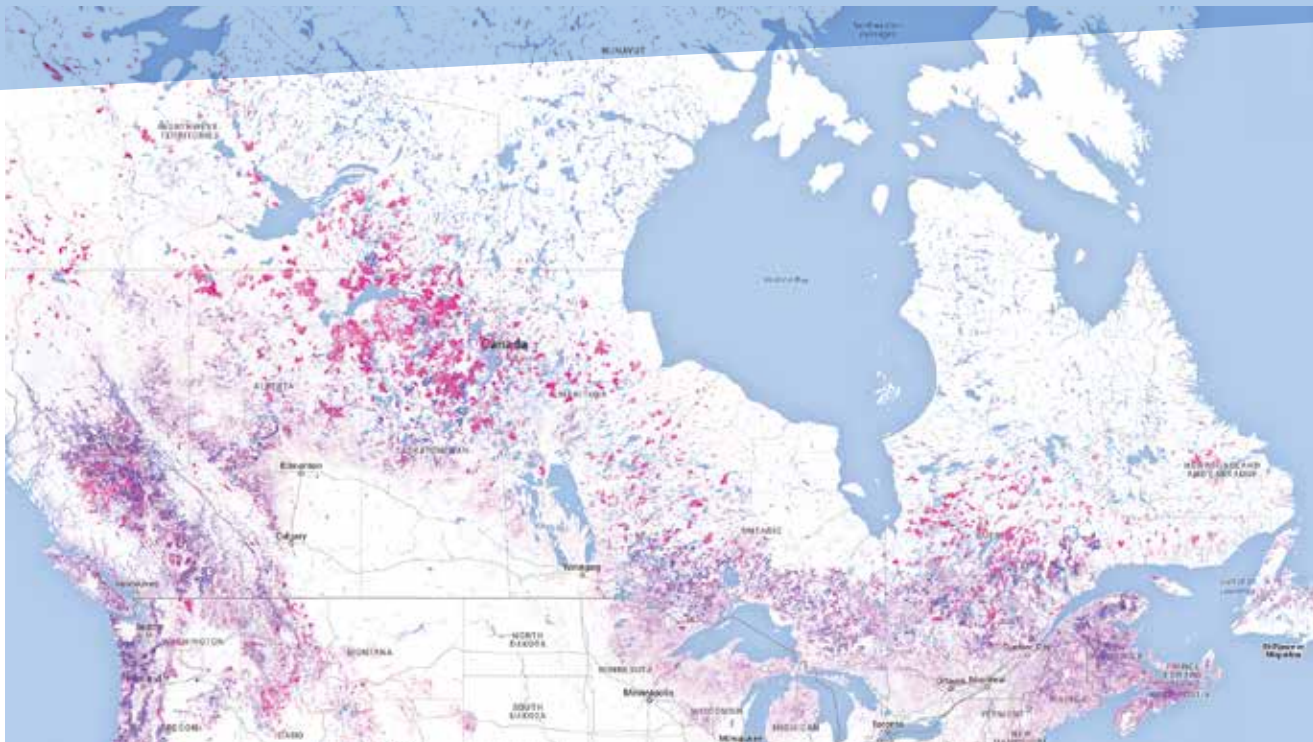


Prélèvement des boutures.



Boutures.

Photos : Ulysse Rémillard.



Le Canada est recouvert de 405 300 000 millions d'hectares (4 053 000 km²) de forêts. Cette biomasse forestière vivante contient 13 908 000 tonnes de stocks de carbone.

RAVAGEONS LES FORÊTS...

La déforestation est une des causes du réchauffement climatique global, parfois qualifié d'arme de destruction massive. En effet, les forêts, lesquelles couvrent un tiers du territoire terrien, piègent à leur façon le carbone, empêchant ce dernier de grossir les rangs des polluants aériens.

Moins de forêts, moins de pièges.

Pour avoir une idée du traumatisme végétal que subit la planète, visitez la nouvelle création de Google (et de nombreux partenaires) : Global Forest Watch. Voyez, presque en temps réel, la déforestation et ses effets sur la Terre.

Grâce à Global Forest Watch, on a appris qu'entre 2000 et 2012, donc en douze ans, la planète a perdu 2 300 000 millions de km² de forêts.

www.globalforestwatch.org

CAPSULE FORMATION

Les membres pourront mieux s'appuyer sur les personnes déléguées de leur secteur de travail, puisque la formation leur étant destinée a été revue et que le contenu a été recentré sur les mandats de chacun. Les personnes déléguées seront dorénavant mieux préparées à aider leurs membres lors de situations conflictuelles. N'oubliez pas qu'elles sont là pour vous aider ; profitez-en.

1 2 3 épinette, épinettes, épinettes

DANIE BLAIS



Conseillère\
Service des
communications

La forêt québécoise couvre près de 761 100 km², et on sait ce qu'elle contient notamment grâce au travail d'inventaire effectué par les personnes employées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Marche à suivre.

Depuis 1970, les rigoureux experts du gouvernement provincial inventorient le territoire au sud du 52^e parallèle, qui s'étend sur 588 200 km². Les spécialistes terminent actuellement le quatrième inventaire de la forêt québécoise et préparent le cinquième. Marlène Lapointe¹ est technicienne en foresterie du service de l'acquisition et de l'information forestière de la Direction des inventaires forestiers du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) depuis 1975 et déléguée SFPQ de la section 104. Elle précise qu'il faut entre dix et quinze ans pour réaliser un inventaire de la forêt publique et privée du Québec méridional. «Ça peut sembler long, mais ces laborieux travaux sont nécessaires, car ils permettent de suivre l'évolution de notre patrimoine forestier et la productivité des forêts, tout en permettant à l'État d'assurer un aménagement durable et optimal du territoire», ajoute-t-elle.

1. Mme Lapointe est aussi représentante régionale à la condition féminine de la région Québec - Chaudière-Appalaches.

« Ces inventaires écoforestiers, échelonnés, sur plus de 45 ans, nous ont amenés à connaître notre territoire.

— Marlène Lapointe

Photo: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Isabelle Baril, technicienne en foresterie et membre de l'équipe du sondage terrain.

L'ABC DU 1, 2, 3

Évidemment, faire l'inventaire de la forêt québécoise ne signifie pas s'y promener avec un boulier pour compter chaque arbre : 1 épinette, 2 épinettes, 3 épinettes...

Non.

Pour réaliser l'inventaire écoforestier québécois, il faut, outre être patient, respecter trois importantes étapes définies par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs : la cartographie forestière, le sondage terrestre et la compilation forestière.

CARTOGRAPHIE ÉCOFORESTIÈRE

La production de la carte écoforestière commence à la suite de l'acquisition des photographies aériennes et se fait par photo-interprétation. Cette activité consiste à délimiter, qualifier et évaluer les superficies des peuplements écoforestiers selon des critères précisément établis.

SONDAGE TERRESTRE

Le sondage consiste à échantillonner la forêt pour acquérir des informations sur les caractéristiques des peuplements cartographiés. Des placettes-échantillons² sont établies afin d'estimer les volumes de bois sur pied, l'âge, la qualité, la productivité des peuplements et de connaître la croissance et l'évolution des forêts du Québec.

Au dire de Marlène Lapointe, de juin à novembre, ils sont entre 70 et 80 personnes à partir en forêt pour effectuer ce travail. Ce sont majoritairement les employés de firmes sous-traitantes. Les équipes de techniciens forestiers de la Direction des inventaires forestiers, quant à elles, vérifient un pourcentage de ces travaux effectués en forêt afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux normes d'inventaire du Ministère.

COMPILATION FORESTIÈRE

Cette activité consiste à compiler les données récoltées lors du sondage et à associer des résultats dendrométriques aux peuplements cartographiés. Cela permet d'estimer et de qualifier les volumes de bois sur pied disponibles sur un territoire forestier donné.

Marlène Lapointe rappelle qu'au début des années 90 les vérificateurs en inventaire forestier et les spécialistes de la classification écologique arpentaient la forêt avec des formulaires en papier. «Vers le milieu des années 90, nous avons reçu des ordinateurs de main ainsi que des GPS qui permettaient, outre la saisie informatisée des données, de numériser et de géomatiser les placettes (échantillons). Depuis quelques années, les tablettes électroniques équipées du logiciel de saisie de données Dendrodif sont utilisées. Cet outil permet, entre autres, de paramétrer les formulaires de saisies à partir d'un catalogue de variables de sondage, selon les besoins des utilisateurs.» Marlène travaille en soutien aux équipes de terrain, en plus de s'assurer que le logiciel de



Photo : Ministère des Ressources naturelles du Québec

Josée Martel, technicienne en foresterie, pilote informatique de Dendrodif.

NORD QUÉBÉCOIS

Les travaux d'acquisition de connaissance de la forêt nordique québécoise ont commencé en 2005. En effet, un inventaire écoforestier est en cours de façon extensive au nord du 52^e parallèle. Il servira à répondre aux besoins de développement économique, social et environnemental de ce territoire. Cet inventaire est principalement réalisé à partir d'images prises par satellite. La majeure partie des cartes de la végétation qui découle de ce projet sont déjà disponibles.

ÉCOFORESTIER

À partir du troisième inventaire écoforestier (1991), les spécialistes ont commencé à prendre en compte des variables écologiques comme les caractéristiques physiques du milieu (la composition, la structure et la dynamique des écosystèmes forestiers) ainsi que les relations sol-végétation. Dès lors, il a pris le nom d'inventaire « écoforestier ».

saisie valide les données d'inventaire conformément aux normes du Ministère. «Nous avons donc pu améliorer la diversité, la quantité et la qualité des données recueillies, en plus d'être beaucoup plus autonomes pour la création et la mise à jour annuelle des types de placettes», précise-t-elle.

2. Placette-échantillon : Unité ou élément d'échantillonnage de forme et de superficie connues. Référence : Dictionnaire de la foresterie.



Photo : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

▲ Inventaire forestier national – été 2013
Récolte d'espèces végétales. Patricia Racine – technicienne en foresterie – membre de l'équipe du sondage terrain.

Marlène Lapointe poursuit : «Aujourd'hui, l'utilisation des nouvelles technologies pour effectuer l'inventaire écoforestier, comme les photographies aériennes numériques à haute résolution, les logiciels de visualisation stéréoscopique 3D, l'automatisation des plans de sondage et les nouvelles méthodes de traitement de données permettent d'accroître la qualité des produits d'inventaire. Mais elles n'ont en rien atténué la charge de travail. Pour mener à bien son projet, le MFFP a donc plusieurs équipes composées de techniciens forestiers, de techniciens en géomatique, de photo-interprètes d'images 3D pour la cartographie forestière, de vérificateurs en inventaire forestier et de spécialistes de la classification écologique. Tout ce personnel contribue à acquérir de

meilleures connaissances du territoire forestier québécois afin qu'on l'exploite de manière durable. Au final, l'aménagement écosystémique du Québec ne pourra qu'être amélioré, de même que sa gestion intégrée des ressources et le suivi de l'état de ses forêts.»

Par l'entremise de la Direction des inventaires forestiers de Géoportail Québec ou des Publications du Québec, il est possible d'obtenir ces données d'inventaire (cartes, données et résultats d'inventaire, publications, etc.). Certaines sont gratuites.
www.mffp.gouv.qc.ca/fr/forets/inventaire

IL ÉTAIT UNE FOIS

En 1867, le gouvernement du Québec est devenu responsable de la gestion de ses ressources forestières. À cette époque, les inventaires des territoires étaient réalisés par les concessionnaires forestiers³. Le gouvernement ayant très peu de connaissance de sa forêt décide en 1970 d'établir un portrait global de celle-ci.

Le premier inventaire du gouvernement eut lieu entre 1970 et 1983. Grâce à ce dernier, il situa et délimita ses forêts, en plus de les qualifier (données dendrométriques). Il cartographia les groupements d'essences, leur densité, leur hauteur, leur stade de développement et leur origine. À l'époque, le réseau de placettes permanentes comptait 7181 unités. Cet inventaire a permis notamment la publication du best-seller *Petite flore forestière du Québec*.

Au moment du deuxième inventaire (1981-1994), les classes d'âge et les sous-groupements d'essence ont été ajoutés à la carte des forêts. Ces

années furent aussi consacrées à la première cartographie à petite échelle du Québec au-delà du 52^e parallèle.

Entre 1991 et 2003, lors du troisième inventaire, Québec a pu en apprendre davantage sur les variables écologiques comme les dépôts de surface, le drainage et les types écologiques. Les cartes forestières sont devenues écoforestières. Ce troisième inventaire a permis l'implantation d'un réseau de 28 000 points d'observations écologiques.

En ce moment, les équipes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, s'affairent à terminer le quatrième inventaire. Celui-ci, grâce à l'utilisation des nouvelles technologies, permettra d'évaluer la hauteur du peuplement (au mètre près) et sa densité (par classe de 10 %), d'identifier toutes les espèces d'arbres du peuplement, et l'essence, la hauteur et l'âge de chacun des étages de peuplement.

Le cinquième inventaire écoforestier commencera vers 2015, tout juste pour le 50^e anniversaire de la Direction des inventaires forestiers.

3. Selon Michel Duchesneau, auteur du rapport «Gestion de la forêt publique et mode d'allocation de la matière ligneuse avant 1986 (mai 2004)», en «1960, une "concession forestière" désignait alors un territoire boisé du domaine public, affermé à des fins d'exploitations forestières. L'affermage consistait en l'attribution d'une concession forestière avec le droit d'y couper les bois parvenus à maturité et d'en disposer, conformément aux conditions déterminées par les lois et règlements en vigueur.»

Histoire de fantômes

DANIE BLAIS



Conseillère
Service des
communications

Les fantômes existent. Oui. Hurlez de terreur.

Le *Journal SFPQ* en a eu la preuve après avoir surpris une conversation entre Élise Hudon-Thibeault, une employée du Village historique de Val-Jalbert, et feu Mme Thibeault, le fantôme qu'incarne Élise. Ayez peur.

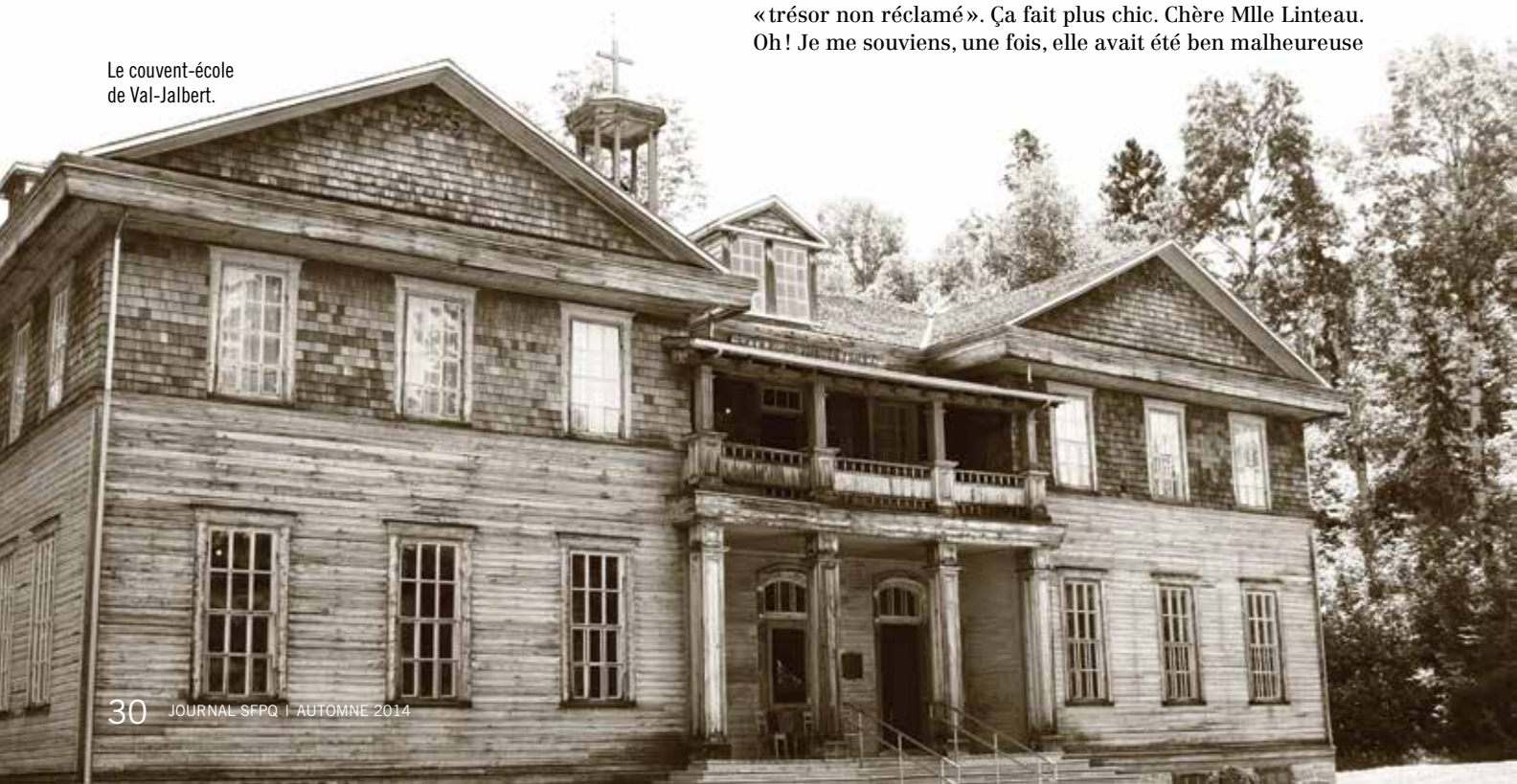
Élise arpentait lentement la salle des machines de l'ancienne usine à papier, comme une bibliothécaire amoureuse du papier. L'air humide de l'automne agonisant étouffait la rage de la chute déferlant plus loin, permettant aux mystérieux bruissements du vent de faire grincer les carreaux fragiles des fenêtres de l'édifice. Soudainement, derrière l'escalier, est apparue la silhouette fantomatique d'une femme. Elle avançait lentement, les plis de sa robe se mouvant à chaque pas. Silencieusement. Puis elle tendit les bras vers Élise en murmurant son prénom : « Éliiiiiiiiiise... » Le *Journal SFPQ* décida d'assister discrètement à cette rencontre surprenante.

MME THIBEAULT : Ma chère Élise, que fais-tu icitte, à Val-Jalbert, dans ce village désert ? T'as pas peur ?

ÉLISE HUDON-THIBEAULT : Mais non, Madame Thibeault, je n'ai pas peur. Il n'y a que des fantômes ici. Un fantôme, ça ne fait de mal à personne. Je suis ici parce que j'ai besoin de votre aide pour exceller dans l'interprétation de mon personnage. De la sorte, les visiteurs du Village historique de Val-Jalbert vivront une expérience hors du commun et en apprendront beaucoup sur la vie de nos ancêtres, sur votre vie. Ne vous inquiétez pas, je partagerai vos commentaires avec tous mes collègues : monsieur le curé, monsieur le maire Fortin, mademoiselle Linteau, la postière...

MME THIBEAULT : Aaaaah, est encore vivante celle-là... Ben, je veux dire que vous avez décidé de la faire revivre... Elle est toujours vieille fille ? Je le sais, je le sais : elle aime pas ça qu'on l'appelle « vieille fille ». Elle préfère être surnommée « trésor non réclamé ». Ça fait plus chic. Chère Mlle Linteau. Oh ! Je me souviens, une fois, elle avait été ben malheureuse

Le couvent-école
de Val-Jalbert.



de s'être assise derrière moi à la messe du dimanche... Elle disait que mon chapeau était trop haut et pis qu'elle réussissait pas à voir M. le Curé comme il faut. J'aurais pu m'offusquer, c'est certain, mais M. le curé Tremblay, qui a toujours eu le bon mot pour tout, m'avait fait un compliment pour me remettre de bonne humeur! Tu me croiras peut-être pas, mais il était venu me voir après la messe, sur la galerie de l'église, pis y m'avait dit: «Madame Thibeault, moi, votre chapeau, je le trouve... déconcertant.» Ah! Déconcertant! T'imagines? J'étais contente! Bon... c'est certain qu'encore aujourd'hui je suis pas complètement certaine de ce que ça veut dire «déconcertant», mais vu que ça venait de M. le Curé, je l'ai pris positif! Je me suis dit que c'était sûrement un mot latin: «deconcertum...» Une affaire de même.

ÉLISE: C'est arrivé pour vrai, ça?

MME THIBEAULT: ... Non, mais ça fait une bonnance de bonne anecdote à raconter, hein? Tu voulais que je t'aide à interpréter ton rôle, me semble que j'suis pas pire! Mlle Linteau et moi on s'étrivait peut-être, mais dans le fond, c'était vraiment une belle époque!

ÉLISE: C'est pourquoi il est important de lui donner vie, à Mlle Linteau. En plus, elle occupe un des établissements les plus importants du village: le bureau de poste. Vous savez, encore aujourd'hui, plusieurs bâtiments de Val-Jalbert sont ouverts aux visiteurs: le magasin général, la boucherie, plusieurs maisons d'ouvriers, et bien d'autres; Val-Jalbert, c'était une ville-usine. On voulait à l'époque créer un lieu avec une architecture moderne, digne des grandes cités industrielles d'Amérique du Nord. Aujourd'hui, en visitant ces bâtiments, on est témoin de cet avant-gardisme, ne serait-ce que par la présence matérielle de robinets pour l'eau courante, de filage électrique ou encore de cabinets d'aisance. Le moulin aussi est à voir. On y retrouve tout un volet interactif avec de courts vidéos et des maquettes, afin d'expliquer de manière informative et ludique le processus de production de pâte à papier. Dans l'ancienne salle des défibreurs, où nous nous retrouvons aujourd'hui, il y a le spectacle immersif. Un spectacle 360 degrés, multisensoriels, qui nous plonge complètement dans l'histoire de Val-Jalbert et qui nous amène à la rencontre de ses nombreux habitants, comme vous, Mme Thibeault! De plus, c'est à partir de l'usine que le visiteur a accès au téléphérique et au belvédère vitré, tous deux donnant une vue imprenable sur la chute. Vous voyez, chaque bâtiment de Val-Jalbert est digne d'intérêt!

MME THIBEAULT: Et l'école... Que c'est fascinant, l'école! C'est certain que pour les femmes, à mon époque, l'éducation était pas aussi accessible qu'aujourd'hui. Si on se rendait en quatrième année, c'était déjà beaucoup. Moé, pour sûre, p'tite école ou pas de p'tite école, j'suis une brillante naturelle, comme on pourrait dire! Tu t'en serais doutée rien qu'à me parler, hein? Les plus vieux de mes enfants vont au couvent-école de Val-Jalbert. C'est 50 cennes par mois. C'est pas cher payé pour être enseigné par les sœurs du Bon-Conseil. Ça fait toute qu'une belle éducation. Y'a même ma p'tite Juliette qui a eu la vocation et qui est devenue elle aussi une sœur du Bon-Conseil! C'est pas rien, ça!

ÉLISE: Moi aussi j'ai eu droit à une belle éducation, Madame Thibeault. En fait, depuis cinq ans, le Village historique de



QUI SONT-ELLES?

Élise

Je suis comédienne depuis maintenant dix ans au Village historique de Val-Jalbert. Je demeure à Roberval. Je n'ai pas encore d'enfant. J'adore la littérature, le cinéma et les voyages. Ma prochaine destination? Le Pérou, mais je voudrais aussi aller passer quelques semaines avec ma sœur à San Diego. Ce que j'aime manger le plus au monde, ce sont des artichauts et de la poutine (mais pas nécessairement ensemble). J'ai un vieux chien, un schnauzer de 12 ans qui s'appelle Kiwi (mais que je surnomme Dou-dou). Je n'ai aucune idée de ce à quoi va ressembler l'avenir pour moi. Je sais que, pour le moment, j'adore ce que je fais. Et cela me suffit.

Mme Thibeault

Je suis Mme Thibeault. Anna de mon prénom. Mme Anna Thibeault. Mais vous pouvez simplement dire Anna, si vous voulez, je suis pas regardante sur les « Madames ». Je suis née en 1883 à Roberval. De naissance, je suis une Brassard, mais j'ai pris le nom de mon mari, Henri Thibeault, au mariage. Il est contremaître de la scierie en haut de la chute. C'est toute qu'une position qu'il a là, hein? J'habite au 4, rue Tremblay, à Val-Jalbert. J'ai eu 23 enfants, dont 18 vivants, et trois fois des bessons*. Je suis décédée en juillet 1935.

* Jumeaux.

Val-Jalbert offre à ses employés et employées, en partenariat avec Emploi-Québec et le Cégep de Saint-Félicien, une formation en tourisme. Il s'agit d'un programme qui me permet d'enrichir mes connaissances sur différents sujets (en histoire régionale, en anglais ou en accueil, par exemple) et de consolider mes acquis. Toutefois, c'est lorsque je me retrouve à mon lieu de travail, sur la galerie du magasin général, que j'ai l'impression d'apprendre le plus. Les témoignages et les histoires des nombreux visiteurs contribuent directement à ma formation. La galerie devient un lieu d'échanges où les



visiteurs me racontent cette vie qu'ils ont parfois connue ou ces souvenirs qu'ils ont souvent entendus, cette époque où « nous étions 15 enfants à tables » et où « le père partait au chantier tout l'hiver ». De ces échanges, je sors toujours enrichie. Ces histoires de famille, l'émotion qui s'en dégage, la façon dont elles sont racontées viennent enrichir mon discours. C'est souvent en entendant ces anecdotes que je construis les miennes et que je réussis à donner une couleur particulière à mon personnage.

MME THIBEAULT : Qu'est-ce que vous aimez de Val-Jalbert, maintenant que c'est un village désert, abandonné ?

ÉLISE : Val-Jalbert n'est pas un endroit abandonné ou désert, Madame Thibeault ! Aujourd'hui, le village est, au contraire, un lieu de mémoire permettant à ses visiteurs d'avoir accès à une page importante de son passé et de l'histoire industrielle de notre région, car, il faut se le rappeler, Val-Jalbert tient sa particularité à son authenticité. Le village est plus vivant que jamais grâce à l'animation théâtrale, à l'interprétation historique et aux nombreux efforts de conservation. Tout est mis en place afin que le patrimoine culturel et la beauté naturelle du site puissent se perpétuer pour des années à venir. Donc, Madame Thibeault, vous me demandiez ce que j'aime de Val-Jalbert ? C'est de faire partie de cette histoire et de pouvoir, à ma façon, la transmettre. C'est d'avoir l'impression, chaque matin, de redécouvrir la beauté du site. On pense souvent à la chute, mais il y a aussi les différents sentiers, la rivière, le canyon... Mon emploi est, de ce fait, tellement stimulant. Mes collègues de travail sont mes meilleurs amis. De plus, le contact avec les touristes est on ne peut plus gratifiant sur le plan personnel. Chaque journée est différente, puisque mon personnage est défini à partir d'un canevas et qu'il s'appuie essentiellement sur l'improvisation. Bref, j'ai cette chance d'avoir un emploi gratifiant que j'aime.

MME THIBEAULT : Et moi, j'avais bien de la chance d'habiter à Val-Jalbert ! Faut se rappeler à quel point le village était moderne pour son époque. L'électricité, l'eau courante, les égouts... Y'avait de quoi rendre jalouses les autres paroisses. J'en ai entendu des histoires... Y'avait du monde, des villages voisins, ça d'air, que quand y voyait le globe électrique pour la première fois, ils te faisaient un moyen saut. Et pis quand venait le temps de le fermer, ces pauvres eux autres, y soufflaient sur l'ampoule pendant dix minutes parce que qui pensaient que ça se fermait comme une chandelle ! Ah ! C'est bon, hein ! Ça fait cent ans de ça, pis ça me fait encore rire rien que d'y penser. Y'a pas à dire, on était chanceux pour la modernité.

ÉLISE : C'est vrai que vous étiez chanceux. Mais j'imagine que tout ce confort là, ça dû rendre l'annonce de la fermeture du moulin encore plus difficile, non ?

MME THIBEAULT : Élise, quand l'usine a fermé, ça pas été facile pour parsonne. Ma famille pis moé, on est allés vers Girardville. Tout le monde partait le cœur gros. « Si jamais le moulin de Val-Jalbert, ça repart, moi j'y retourne tout'suite » ; ça c'est une phrase qui s'est entendue souvent, même après vingt ans de fermeture, même si on avait confortablement établi sa famille ailleurs. C'est beau pis triste en même temps, hein ? C'était pas rien qu'un village qu'on laissait en arrière, c'était des souvenirs, des amies... et pis un peu de notre cœur.

Alliances SFPQ

Sans pauvreté

DANIEL ARCAND



Conseiller Service de la recherche et défense des services publics

Au Québec, on peut être syndiqué et vivre sous le seuil de la pauvreté. Conscient que le travail rémunéré n'éloigne pas toujours de la pauvreté, le SFPQ appuie des groupes sociaux qui pressent les gouvernements d'agir, comme le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Depuis sa formation, en 1998, le Collectif travaille à faire de la lutte contre la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au-delà de toute partisanerie politique. À la fois mouvement et espace citoyen, il rassemble une pluralité d'acteurs sociaux, comme le SFPQ.

Actif depuis 1998, le Collectif regroupe 35 organisations nationales ainsi que plusieurs collectifs régionaux pour avancer vers un Québec sans pauvreté, égalitaire et riche de tout son monde. Le Collectif soutient que la pauvreté est un empêchement à l'égalité en dignité et en droits ainsi qu'à la réalisation effective des droits reconnus à toutes et à tous. C'est sur la base de ces droits indissociables et inaliénables qu'il faut agir, avec les personnes en situation de pauvreté, pour changer les règles du système qui génèrent la pauvreté et l'exclusion.

Pour une deuxième année, le Collectif pour un Québec sans pauvreté profite de la période des Fêtes pour parler de pauvreté au moyen d'une série de cinq cartes postales de Noël. La campagne a pour objectif de sensibiliser la population non seulement aux multiples réalités de la pauvreté, mais également à la nature politique de ses enjeux.

Pour ce faire, les cinq cibles prioritaires du Collectif ont été dessinées par l'illustratrice Iris Boudreau. Elles représentent les pas majeurs et déterminants qui doivent être



faits pour en venir à un Québec plus égalitaire. Ces cibles sont : le rehaussement des protections publiques pour assurer à toutes et à tous un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation ; la fixation du salaire minimum à un taux permettant à une personne seule travaillant 40 heures par semaine de sortir de la pauvreté ; la réduction des inégalités socioéconomiques entre les plus pauvres et les plus riches ; la mise en place d'une campagne sociétale visant à changer les mentalités et à contrer les mythes sur la pauvreté et les préjugés envers les personnes qui la vivent ; enfin, l'amélioration continue de l'accès, sans discrimination, à des services publics universels et de qualité.

L'illustratrice s'est amusée à dessiner des personnages animaliers d'une grande douceur pour contraster avec le scandale des trop nombreuses situations de pauvreté existant au Québec.

www.pourunesociétéjuste.ca

Les cinq cartes postales de Noël seront largement distribuées dans les médias et lors d'activités de distributions de cartes dans des lieux achalandés. Le Collectif

espère que les cinq cartes postales de Noël seront lues, partagées, envoyées et qu'elles feront boule de neige auprès de la population !

CSI Montréal ?

Lorsqu'on imagine les laboratoires de la police scientifique, on pense tout de suite à des flics avec de puissants ordinateurs qui, en quelques clics, vont découvrir les auteurs de crimes crapuleux grâce aux empreintes digitales et aux portraits-robots. La réalité et la fiction des séries policières sont bien différentes. Le *Journal SFPQ* a effectué une visite au quartier général de la Sûreté du Québec (SQ) pour découvrir que ce ne sont ni des super policiers ou des ordinateurs à la fine pointe de la technologie qui permettent de résoudre des crimes, mais bien l'expertise développée au fil des ans par des membres du SFPQ. Bienvenue à CSI Montréal.

ÉRIC LÉVESQUE



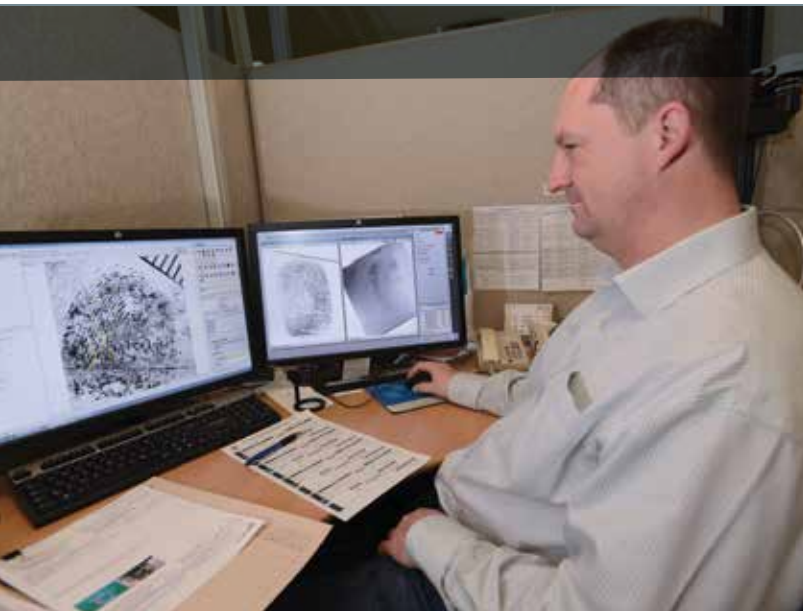
Conseiller
Service des
communications

CES EMPREINTES QUI PARLENT

Si le travail d'enquête commence sur les lieux d'un crime, c'est le travail des préposés aux empreintes digitales qui permet de dévoiler au grand jour l'identité d'un coupable. Quotidiennement, entre 200 et 300 fiches sont ajoutées à la base de données de la SQ à Montréal; ces fiches proviennent des différents corps policiers de la province. Sara Donaldson, préposée aux empreintes digitales, explique: «Nous devons d'abord valider le positionnement des doigts sur la fiche ainsi que les informations sur le suspect, soit l'ensemble des données nominatives. Par la suite, on s'assure de l'exactitude des patrons digitaux et le bon positionnement du cœur et du ou des deltas. En effet, nos empreintes digitales, bien qu'elles soient uniques, présentent des formes communes».

«C'est toujours l'œil humain qui fait la différence.»

Les préposés senior doivent, de leur côté, établir une corrélation entre les empreintes prélevées sur les scènes de crimes et les dizaines de milliers qui se trouvent dans la banque de données de la SQ et celles appartenant à la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les meurtres et autres crimes sordides sont traités en priorité, alors que les introductions par effraction sont souvent jugées moins importantes. L'informatisation des données a simplifié le classement de fiches d'informations: jusqu'en 1991, ces fiches se trouvaient dans des classeurs plutôt que stockées sur des serveurs numériques. Toutefois, c'est toujours l'œil humain qui fait la différence. «Lorsqu'on examine une empreinte prélevée sur les lieux d'un crime, c'est nous qui déterminons, en



l'observant, s'il s'agit d'un doigt ou d'une paume, de la main gauche ou droite, lequel des 10 doigts il s'agit, explique Frank Glave. On lance ensuite la recherche, et l'ordinateur sort une vingtaine d'empreintes qui présentent des similarités dans la base de données. Cela peut se faire en moins d'une minute, mais c'est au personnel que revient la tâche de trouver la bonne corrélation! L'humain a le dernier mot, pas la machine.» Détecter les points de corrélations entre les différentes empreintes nécessite assurément une bonne acuité visuelle. Ils sont une douzaine de personnes aux yeux de lynx à travailler aux bureaux des empreintes de la SQ. Et pour se spécialiser dans ce domaine, ces préposés ont tous suivi une formation intensive de neuf mois.



qui reflète le plus fidèlement possible le visage du suspect recherché. Il faut être rassurant pour enlever de la pression aux témoins et ainsi leur permettre d'avoir une description la plus précise possible. Beaucoup de gens craignent que le portrait réalisé selon leur description conduise à l'arrestation d'un innocent».

Les portraitistes utilisent un logiciel complexe, lequel fait défiler devant les témoins des centaines de photos d'yeux, de nez, de cheveux, de bouches, de mâchoires. Puis, comme pour un casse-tête, avec les morceaux choisis, ils reconstruisent ensemble un visage. «En général, les gens s'arrêtent au regard, explique Pénélope Deniger. À moins que la personne ait quelque chose de particulier: une dent qui manque, une cicatrice, un tatouage. Ou qu'elle soit armée. Dans ce cas, l'attention des gens se focalise plus sur l'arme que sur le visage».

À la Sûreté du Québec, de 15 % à 20 % des 150 portraits que dressent chaque année les portraitistes mènent à l'identification du suspect. La presque totalité des dessins a un taux de ressemblance de 70 % et plus avec le malfaiteur arrêté par les policiers. «Nous sommes fiers de dire que nos portraits sont fidèles à la réalité, et c'est en grande partie grâce à la pertinence des informations recueillies auprès des témoins», conclut madame Deniger.

ART ET JUSTICE

Encore plus rares que le personnel aux empreintes digitales, sur le même étage de la SQ à Montréal, sont les portraitistes. Au Québec, ils sont seulement deux employés civils à temps complet à occuper cette profession, qui consiste à réaliser des portraits-robots pour les différents corps policiers: Benoit Gauthier et Pénélope Deniger. Techniciens en art graphique de profession, ils réalisent chaque année près de 150 portraits de malfaiteurs pour la Justice.

Au-delà de leurs qualités artistiques, les portraitistes doivent miser sur leur capacité d'écoute et d'empathie envers les témoins de crimes. «Nous devons nous déplacer partout en province, explique Benoit Gauthier. Nous rencontrons les témoins pendant environ deux heures pour réaliser un dessin

« 15 % à 20 % des 150 portraits que dressent chaque année les portraitistes de la SQ mènent à l'identification du suspect. »

Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML)

100 ans d'expertise au service du système de justice

CATHERINE CHARRON



Conseillère/
Service de la
recherche et
défense des
services publics

Depuis cent ans, les travaux du laboratoire se sont considérablement diversifiés et complexifiés. Aujourd'hui, le LSJML compte environ 140 employés et employées, lesquels réalisent plus de 10000 expertises par année dans les secteurs de la médecine légale (autopsies), de la toxicologie, de la biologie/ADN, de la balistique, de la chimie, des incendies, des explosions, de l'imagerie et de l'examen de documents.



Le Laboratoire de recherches médico-légales a été inauguré en 1914, à une époque où la science judiciaire était en plein essor. Dans les premières décennies de son existence, le laboratoire ne comptait que quelques employés: le directeur Wilfrid Delorme, son assistant, un pharmacien-chimiste, un photographe et un technicien. Le laboratoire de Montréal réalisait des analyses visant à identifier des victimes et des criminels à l'aide des instruments de l'époque: microscopes, microsphéromètres (invention de Delorme), balances, plaques chauffantes, spectrographes à émission.

«Premier du genre en Amérique du Nord, le LSJML aurait inspiré la création du laboratoire du FBI en 1932.»

MISE EN SITUATION

Une personne est retrouvée sans vie. Les policiers appelés sur les lieux communiquent avec le bureau du coroner, qui devra établir l'identité de la victime et les circonstances de sa mort. Si l'état du cadavre ou le caractère nébuleux de son décès le justifie, le coroner demandera une autopsie ou une expertise particulière.

C'est alors que le LSJML entre en scène. La personne était-elle intoxiquée? Que peut-on déduire des taches de sang sur le mur? Est-ce que les blessures constatées constituent la cause de son décès? Les preuves scientifiques fournies par les experts en biologie, en toxicologie, en balistique ou dans un des autres champs d'expertise du laboratoire peuvent être cruciales dans le processus d'enquête. Dans certains cas, le coupable d'un meurtre est identifié des années après les faits grâce à des preuves d'ADN; dans d'autres cas, des présumés coupables ont été innocentés. En fournissant une expertise scientifique à la fine pointe de la technologie, le LSJML et son personnel technicien et professionnel sont un maillon important de notre système de justice.

INSTITUTION NEUTRE, AUTONOME ET PUBLIQUE

Depuis 1996, le LSJML est une unité autonome du ministère de la Sécurité publique. Ses principaux clients sont les coroners, les procureurs ainsi que les différents corps de police de la province. Près du tiers du budget du laboratoire est assuré par des revenus autonomes. Avant 2012, environ 20% de ces recettes provenaient de la vérification des appareils de jeux. Depuis que cette tâche a été confiée au secteur privé, près de 95% des revenus autonomes sont

perçus par le LSJML pour des travaux sur les profils génétiques pour le fichier criminalistique du Québec, en vertu d'une entente fédérale.

Devant le nombre croissant de demandes d'expertises, particulièrement pour des dossiers d'identification d'ADN, le LSJML doit établir des priorités. En effet, si les délais de traitement de certains dossiers moins urgents s'allongent, en revanche, les cas de crimes majeurs sont traités rapidement. Durant l'été 2013, c'est la tragédie du Lac-Mégantic qui a mobilisé les ressources du laboratoire: une course contre la montre pour identifier les victimes, tâche à laquelle des dizaines d'employées et d'employés se sont consacrées à plein temps.

En plus de fournir des analyses de laboratoire, d'être appelés à l'occasion sur des scènes de crimes ou d'accident et de témoigner en cour, les employées et employés du LSJML jouent aussi un rôle important dans la formation des futurs

«La mission du LSJML est de produire des analyses impartiales pour soutenir et éclairer l'administration de la justice.»

LSJML EN QUELQUES DATES

- 1914:** Ouverture du Laboratoire de recherches médico-légales à Montréal
- 1968:** Déménagement du Laboratoire sur la rue Parthenais
- 1978:** Division du Laboratoire en deux unités administratives distinctes: le Laboratoire de police scientifique et le Laboratoire de médecine légale
- 1996:** Intégration du Laboratoire au sein du ministère de la Sécurité publique, en tant que première unité autonome

spécialistes et autres acteurs impliqués dans le domaine de la science judiciaire: des formations sont régulièrement offertes au personnel des différents corps policiers, de la Direction des poursuites criminelles et pénales et des institutions d'enseignement (école de police, école de criminologie de l'Université de Montréal). Un savoir de haut niveau mis à la disposition des institutions judiciaires, à l'abri des influences qui pourraient entacher la neutralité des enquêtes: voilà la contribution essentielle du Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale, qui fête ses cent ans en 2014.

«N'avance rien que tu ne sois capable de prouver»

— Wilfrid Delorme

Pour en savoir plus sur le LSJML et les sciences judiciaires:

Réseau canadien d'information sur le patrimoine, *Histoire des sciences judiciaires au Canada*.

Jacques Côté, Wilfrid Delorme, *expert en homicides: récit biographique*. Éditions du Boréal (2013).

Guy Gauthier, *Secrets d'ossements: La science au service des secrets de l'Histoire*. EDP Sciences (2009).

Maintien de l'équité salariale

Le SFPO se retire

Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) est revenu sur sa décision de libérer quatre dirigeants locaux du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec qui travaillaient dans le dossier du maintien de l'équité salariale 2015. N'acceptant pas ce volte-face majeur, le Syndicat s'est tout simplement retiré du dossier du maintien de l'équité salariale.

PATRICK AUDY



Vice-président/
Responsable de
la classification et
l'équité salariale

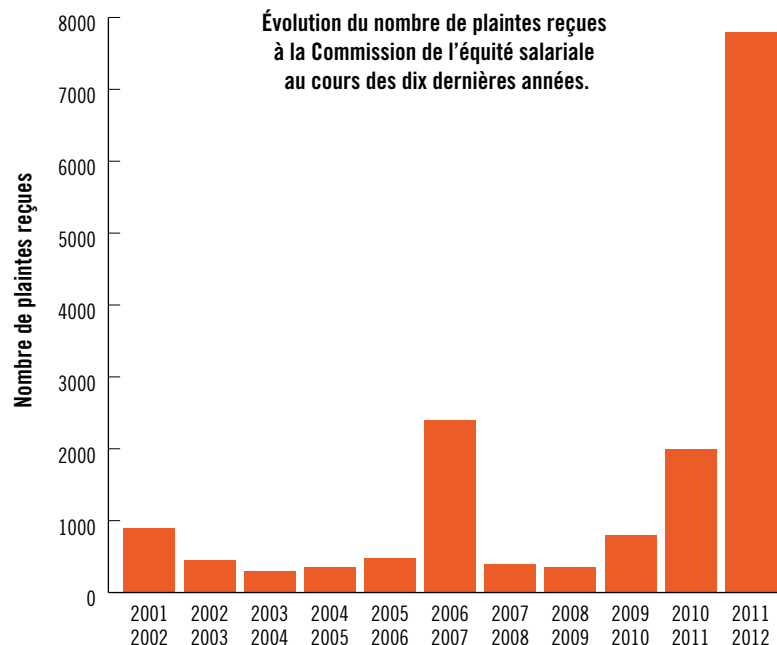
À la suite du dépôt du premier budget du gouvernement Couillard, nous avons pu constater à quel point ce gouvernement ne répondait qu'à une seule logique : réduire les dépenses, au risque d'improviser. C'est dans la grande vague de coupes et de compressions que nous ont ainsi été retirées les ressources humaines dont nous avons besoin pour réaliser les travaux exploratoires préalables au maintien de l'équité salariale 2015 dans la fonction publique.

milliers de plaintes. Encore. En quoi le gouvernement espère-t-il un résultat différent cette fois-ci ? N'a-t-il pas appris sa leçon ? Il semblait plutôt logique d'exiger une collaboration entre l'employeur et le Syndicat afin que tous deux s'entendent parfaitement dans ce dossier. En travaillant de concert, nous pouvions croire au succès des travaux.

LES ERREURS DU PASSÉ

En 2010, profitant d'une nouvelle opportunité offerte par la modification de la Loi sur l'équité salariale, le SCT a réalisé seul l'évaluation du maintien de l'équité de tous ses programmes d'équité salariale. Entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 mars 2012, à la suite de ces travaux effectués en solo par le SCT, la Commission de l'équité salariale (CES) a reçu 5 356 plaintes provenant du secteur public¹. Dans son rapport annuel de gestion, la Commission affirme que le traitement de ces nombreuses plaintes avait mobilisé 45 % de ses effectifs, au cours de l'année 2011-2012 seulement. Pis encore, la Commission de l'équité salariale s'était fait autoriser l'embauche de nouvelles ressources afin de traiter ces milliers de plaintes². Ce n'est certainement pas de la sorte que le gouvernement a fait des économies.

À partir d'aujourd'hui, il faut penser que le SCT pourrait gérer seul le dossier du maintien de l'équité salariale, encore une fois. Il est donc logique d'envisager, au bout du compte, des



Source : Rapport annuel de gestion 2011-2012, p. 23.

1. Commission de l'équité salariale, Rapport annuel de gestion 2011-2012, p. 22.
2. Commission de l'équité salariale, Rapport annuel de gestion 2011-2012, p. 7.

Entraide 2014

Osez changer le monde, un don à la fois

Encore cette année, la présidente générale du SFPQ, Lucie Martineau, copréside la campagne « Entraide », en compagnie du président-directeur général de la Régie des rentes du Québec, Denys Jean.

C'est avec un plaisir renouvelé que Lucie Martineau a accepté la coprésidence de cette grande campagne de sollicitation des fonctionnaires québécois pour les plus démunis de notre société. Lors du lancement officiel de la campagne, le 9 septembre dernier, Mme Martineau a salué le travail bénévole de centaines de fonctionnaires qui s'impliquent dans cette campagne de sollicitation de dons: «Le travail de ces gens est inestimable, mais surtout déterminant. Ils sont les ambassadeurs de ceux qui bénéficient des dons».

Elle ajoute: «J'invite les gens à se joindre à nous et à oser changer le monde, un don à la fois. Aucun don n'est insignifiant: un seul don de 5 \$ (à peine plus que le prix d'un café) par semaine à Centraide peut aider un organisme à fournir à trois enfants le matériel scolaire nécessaire pour bien commencer l'année. Avec le même don, Partenaire Santé-Québec pourra remettre à 75 victimes d'accidents vasculaires cérébraux un guide pour les accompagner dans leur réadaptation. Et, toujours avec un montant de 5 \$ par semaine, la Croix-Rouge comblera les besoins alimentaires d'une mère monoparentale et de ses deux enfants pendant trois jours, à la suite d'un sinistre. Et les enfants recevront chacun un ours en peluche!»

Mme Martineau invite tous les fonctionnaires à se montrer généreux. Les dons recueillis sont distribués en totalité aux 18 Centraide du Québec, à PartenaireSanté-Québec et ses 16 membres ainsi qu'à la Croix-Rouge canadienne – Division du Québec, selon le choix du donateur.



Lucie Martineau



Fred Pellerin





**ON VA COUPER
VOS SERVICES**

LES FAUCHEURS

Microsite sur les coupures budgétaires Couillard

lesfaucheurs.sfpq.qc.ca



Actions en région

RÉGION 1 – QUÉBEC – CHAUDIÈRE-APPALACHES

LES EMPLOYÉS DE COREM SE MOBILISENT

En septembre dernier, à la suggestion de leur comité de stratégie, les employés du Consortium de recherche minérale (COREM) se sont retrouvés pour encourager leur comité de négociation. Le 10 septembre, ils ont d'abord signé une bannière géante créée à leur effigie; le 18, lors de la rencontre annuelle des entreprises du parc technologique, ils ont remis des tracts à leurs confrères pour les sensibiliser à leur cause; le 27, finalement, ils ont conclu leurs actions en célébrant, à leur façon, les 15 ans d'existence de leur employeur. Le slogan retenu pour l'occasion: « Les employés au cœur de la réussite depuis 15 ans. »



Le comité de stratégie de Corem, composé de Marie-Andrée Carrier et du représentant régional politique Norman Paradis (à l'avant); de David Vohl, Vincent Gagné et Alexandre Rodrigue (à l'arrière)

RÉGION 2 – MONTRÉAL – LAVAL

50 000 CONTRE LA LOI 3

Le 20 septembre, les membres de la région de Montréal – Laval ont participé en très grand nombre à la manifestation organisée contre le projet de loi 3 du gouvernement Couillard, loi contre la réforme des régimes de retraite. Les membres ont joint leur voix à celle des 50 000 autres manifestants. « Que le combat continue », de lancer le président régional, Jean-François Sylvestre.



RÉGION 4 – CENTRE-DU-QUÉBEC – ESTRIE – MAURICIE

LES JEUNES S'ORGANISENT

Cet été, à Nicolet, partant du principe rassembleur de favoriser la conciliation travail-famille, les jeunes de la Région 4 ont tenu une activité festive qui alliait jeux gonflables, magie, jonglerie, soccer et hockeydek. Malgré le temps maussade, une centaine de familles ont participé à l'activité, et les nombreux sourires ont encouragé les organisatrices, Nancy Poulette et Catherine Delisle, à répéter l'activité l'an prochain.



Lucie Martineau en compagnie des deux organisatrices, Nancy et Catherine.

RÉGION 4 – CENTRE-DU-QUÉBEC – ESTRIE – MAURICIE

L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION

Le 30 septembre dernier, à l'initiative de la présidente de la section 410 – Laviolette, Catherine Delisle, les trois sections de la région de Trois-Rivières ont tenu des conseils de délégués communs et y ont invité comme conférencier le directeur de l'organisation syndicale du SFPQ, Denis Turcotte. M. Turcotte a entretenu les personnes déléguées sur les différents aspects de la mobilisation. Au dire du président régional, Luc Légaré, ce fut une soirée des plus appréciées par les participants.



RÉGION 6 – BAS-SAINT-LAURENT – CÔTE-NORD – GASPÉSIE ET LES ÎLES

MOBILISATION – LEADERSHIP – COMMUNICATION

À l'occasion de sa rentrée régionale, la Région 6 a organisé un séminaire portant sur la mobilisation, le leadership et la communication. Animé par le professeur Farid Ben Hassel de l'Université du Québec à Rimouski, le séminaire a été un succès; les membres de l'Exécutif ont pu y perfectionner leurs connaissances.

RÉGION 7 – SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN – CHIBOUGAMAU – CHARLEVOIX – HAUTE-CÔTE-NORD

CASSER LA CROÛTE POUR UNE BONNE CAUSE

Le dimanche 21 septembre a eu lieu, à Jonquière, un brunch bénéfique organisé par les confrères Claude Lauzier de la section 701 et Rémy Bolduc de la section 702. Ils ont pu compter sur l'appui des consœurs Chantale Tremblay et Marie-Ève Gobeil pour la réalisation de cette très populaire activité.

Les convives ont pu rencontrer les invités d'honneur de l'événement, soit Luc Turcotte, Audrey Blackburn ainsi que leurs deux enfants. M. Turcotte a subi en 2013 un terrible accident de travail, alors qu'il était opérateur de bouilloire à l'usine Cascades de Jonquière. Alors qu'il réparait une chaudière, de l'eau bouillante s'est renversée sur lui, brûlant 90 % de son corps; seul son visage a été épargné. Depuis le 16 mars 2013, la vie de la famille est complètement bouleversée, en raison des nombreux déplacements au Centre des grands brûlés, à Québec, où M. Turcotte reçoit des soins. Il est le seul Québécois à avoir survécu à une telle brûlure. Ses traitements médicaux se termineront bientôt, mais ses os ont été fragilisés, et il restera toujours sujet à des infections. Sa vie et celle de sa famille ne seront plus jamais les mêmes.

M. Turcotte a souligné l'importance du soutien financier et matériel de la CSST, lesquels lui ont notamment permis d'adapter sa maison, et de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Lors du

brunch, cinq pompiers du Service d'incendie de Saguenay étaient d'ailleurs sur place, appuyant les propos de M. Turcotte.

Le SFPQ est membre fondateur (1988) de la Fondation des pompiers du Québec pour les grands brûlés. Au fil des années, le Syndicat lui a remis plus de 800 000 \$.



Martine Duchesne (représentante technique Région 7), Patrick Audy (vice-président du SFPQ), Rémy Bolduc (président de la Section 702), Luc Turcotte, Claude Lauzier (président de la Section 701) et Brigitte Claveau (présidente de la Région 7) en compagnie des pompiers du Service d'incendie de Saguenay.

RÉGION 8 – ABITIBI – TÉMISCAMINGUE – NORD-DU-QUÉBEC

ASSURANCES COLLECTIVES ET RÉGIME DE RETRAITE

La Région 8 a organisé une tournée d'information sur les assurances collectives et le régime de retraite s'adressant spécifiquement aux membres de la région. La tournée s'est arrêtée à Rouyn-Noranda le 16 septembre, à Amos le 17 septembre et à Val-d'Or le 18 septembre.

Le conseiller aux avantages sociaux Michel Carignan a animé les rencontres. « Nous avons eu une belle participation pour ces trois rencontres ; environ 160 personnes se sont présentées et se sont dites très satisfaites de leur soirée », de préciser le président régional par intérim, Réal Fortier.



POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE LA SECTION LOCALE

À la suite du colloque régional de la région de l'Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec portant sur le thème de la revitalisation du palier local, les organisateurs ont présenté aux dirigeants syndicaux un document regroupant de nombreuses pistes de solutions.

« Les nombreux échanges et commentaires recueillis lors de ce colloque régional ont permis à nos dirigeants de bien cerner la vision concrète de tous nos représentants syndicaux, ce qui nous aidera à prendre des décisions justes lors du processus national de la revitalisation locale. La compilation des commentaires reçus nous a permis de constater la réussite de cette journée. Les participants nous ont mentionné qu'ils se sont sentis écoutés et impliqués dans le processus de revitalisation du palier local, » de conjointement expliquer le président régional par intérim Réal Fortier et le représentant régional technique Alain Pomerleau.

« Nous souhaitons que le compte rendu que nous avons fait des commentaires recueillis et des pistes de solutions possibles permette à tous nos dirigeants de développer de nouvelles pratiques pour le bon fonctionnement de leur section locale, en vue d'améliorer les services offerts aux membres, la vie démocratique et l'éducation politique, et ce, en espérant stimuler la participation des membres à la vie syndicale SFPQ », de dire MM. Fortier et Pomerleau.

Rappelons que le principal objectif de l'événement consistait à favoriser les échanges avec tous les représentants syndicaux qui sont confrontés quotidiennement aux divers problèmes liés à la vie syndicale dans les

sections locales de la région. La journée s'est déroulée sous la forme d'ateliers de travail portant sur trois thèmes, soit le rôle de la personne déléguée syndicale, le bon fonctionnement des instances locales et le bon fonctionnement d'un exécutif local.



Le comité régional sur la revitalisation du palier local

À l'avant : Francine Gagnon (804), Amélie Thibault (803), Cathy Vallières (802), Marjolaine Fontaine (représentante régionale adjointe à la condition féminine) et Lise Héroux (801)

À l'arrière : Gérard Thomas (806), Réal Fortier (président régional par intérim), René Duquet (805) et Alain Pomerleau (représentant régional technique).

JE SAIS
TOUT

Inscrivez-vous aux publications de votre choix pour tout savoir des actions du SFPQ qui vous concernent. Au choix : communiqués de presse, *Journal SFPQ*, *SFPQ Express*, *Juste pour nous* (Agence du revenu du Québec) et *Le Bulletin des membres SFPQ de la Sépaq*. Abonnement en ligne au www.sfpq.qc.ca.

PSST

PRÉVENTION DE
LA SANTÉ ET
SÉCURITÉ
DU TRAVAIL



LA référence en matière de santé et de sécurité du travail !



Téléchargez maintenant la
nouvelle application gratuite
du SFPQ

Unique au Québec



RETOURNER LES ARTICLES NON DISTRIBUÉS À :

SFPQ
5100 BOULEVARD DES GRADINS
QUÉBEC QC G2J 1N4